

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, October 7, 2026

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:53 p.m. [ET] to study the subject matter of all of Bill C-31, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025.

Senator Claude Carignan (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: I wish to welcome all senators as well as the viewers across the country who are watching us on senCanada.ca.

My name is Claude Carignan, senator from Quebec and chair of the Standing Senate Committee on National Finance.

I would now like to ask my colleagues to introduce themselves.

[*English*]

Senator Papatello: Sandra Papatello from Ontario.

Senator Ross: Krista Ross from New Brunswick.

Senator MacAdam: Jane MacAdam from Prince Edward Island.

[*Translation*]

Senator Hébert: Martine Hébert from Quebec.

The Chair: Thank you very much.

Today, we are continuing our study on the subject matter of all of Bill C-31, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025.

For our first panel today, we are pleased to welcome Alan Arcand, Chief Economist, Canadian Manufacturers and Exporters; and Alexander Jeglic, Procurement Ombud.

Thank you very much for accepting our invitation.

You have opening remarks to give. You will have four to five minutes each. We will then proceed to questions. I believe you're witnesses who are familiar with Senate committees.

Mr. Arcand, you now have the floor.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 7 octobre 2026

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 53 (HE) pour étudier la teneur complète du projet de loi C-31, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

Le sénateur Claude Carignan (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue à tous les sénateurs et sénatrices ainsi qu'aux Canadiens qui nous suivent sur senCanada.ca.

Mon nom est Claude Carignan, je suis un sénateur du Québec et le président du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

J'aimerais maintenant demander à mes collègues de se présenter.

[*Traduction*]

La sénatrice Papatello : Sandra Papatello, de l'Ontario.

La sénatrice Ross : Krista Ross, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice MacAdam : Jane MacAdam, de l'Île-du-Prince-Édouard.

[*Français*]

La sénatrice Hébert : Martine Hébert, du Québec.

Le président : Merci beaucoup.

Nous continuons aujourd'hui notre étude de la teneur complète du projet de loi C-31, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

Pour notre premier panel aujourd'hui, nous avons le plaisir d'accueillir M. Alan Arcand, économiste en chef des Manufacturiers et Exportateurs du Québec; ainsi que M. Alexander Jeglic, ombud de l'approvisionnement.

Merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation.

Vous avez des remarques préliminaires à faire. Vous aurez une période de quatre à cinq minutes chacun. Par la suite, on passera à la période des questions. Je crois que vous êtes des témoins habitués aux comités sénatoriaux.

Monsieur Arcand, vous avez maintenant la parole.

[English]

Alan Arcand, Chief Economist, Canadian Manufacturers and Exporters: Thank you, chair and honourable senators. I'm pleased to appear before you today on behalf of Canadian Manufacturers and Exporters, and I appreciate the opportunity to comment on Bill C-31.

Canadian manufacturers are operating in a very challenging environment. U.S. tariffs have disproportionately targeted manufactured goods, while repeated changes to those measures and continued threats of further tariffs have created persistent uncertainty for businesses.

But the sector's difficulties did not begin with the trade war. Long-standing gaps in investment, productivity growth and technology adoption had already eroded Canada's manufacturing competitiveness.

Clearly, Canada cannot control every decision made by our trading partners, but we can control whether Canada is a competitive place to invest, build and make things.

With that in mind, I want to focus my remarks on three areas: business investment, defence industrial capacity and regulatory competitiveness.

First, CME strongly supports measures that improve the investment climate. Bill C-31 provides temporary immediate expensing for eligible manufacturing and processing buildings as part of the Productivity Super-Deduction announced in Budget 2025. CME welcomes this measure.

More recently, the government announced the Productivity Mega Deduction. Although it is outside the scope of Bill C-31, it makes immediate expensing permanent for a much broader range of assets, including manufacturing machinery and equipment. This addresses a long-standing CME priority and gives businesses greater certainty when making major investment decisions.

However, Canada's long-standing weakness in business investment means there's still more work to do.

The mega deduction significantly lowers Canada's marginal effective tax rate, but that is only one dimension of the tax system. Like others in the business community, we believe a comprehensive tax review would be worthwhile to ensure

[Traduction]

Alan Arcand, économiste en chef, Manufacturiers et Exportateurs du Canada : Merci, monsieur le président et honorables sénateurs. Je suis heureux de me présenter devant vous aujourd'hui au nom de Manufacturiers et Exportateurs du Canada, et je vous suis reconnaissant de l'occasion de formuler des observations sur le projet de loi C-31.

Les fabricants canadiens évoluent dans un environnement très exigeant. Les tarifs américains ont ciblé de façon disproportionnée les produits manufacturés, tandis que les modifications répétées de ces mesures et les menaces constantes de nouveaux tarifs ont créé une incertitude persistante pour les entreprises.

Toutefois, les difficultés du secteur n'ont pas commencé avec la guerre commerciale. Des lacunes de longue date en matière d'investissement, de croissance de la productivité et d'adoption des technologies avaient déjà érodé la compétitivité du secteur manufacturier du Canada.

Il est évident que le Canada ne peut pas contrôler chaque décision que prennent ses partenaires commerciaux, mais il lui appartient de faire du pays un endroit compétitif où investir, construire et fabriquer.

Cela dit, je veux concentrer mes observations sur trois sujets : les investissements des entreprises, la capacité industrielle de défense et la compétitivité réglementaire.

Premièrement, Manufacturiers et Exportateurs du Canada appuie fermement les mesures qui améliorent le climat d'investissement. Le projet de loi C-31 prévoit la passation en charges immédiate temporaire pour les bâtiments de fabrication et de transformation admissibles grâce à la superdéduction à la productivité annoncée dans le budget de 2025. Manufacturiers et Exportateurs du Canada accueille favorablement cette mesure.

Plus récemment, le gouvernement a annoncé la mégadéduction à la productivité. Bien qu'elle soit hors du champ d'application du projet de loi C-31, elle rend la passation en charges immédiate permanente pour un éventail beaucoup plus large de biens, notamment la machinerie et l'équipement de fabrication. Cette mesure répond à une priorité de longue date de Manufacturiers et Exportateurs du Canada et offre aux entreprises une plus grande certitude au moment de prendre des décisions d'investissement importantes.

Il reste toutefois encore du travail à faire, car le Canada accuse depuis longtemps une faiblesse en matière d'investissement des entreprises.

La mégadéduction réduit considérablement le taux effectif marginal d'imposition du Canada, mais ce n'est là qu'une dimension du régime fiscal. Comme d'autres acteurs du monde des affaires, nous croyons qu'un examen fiscal exhaustif vaudrait

Canada remains competitive in encouraging investment, securing major projects, and attracting and retaining top talent.

Second, Bill C-31's defence provisions represent an important opportunity to strengthen Canada's industrial base. Bill C-31 would establish the defence investment agency under its own legislation. Yesterday, the government introduced Bill C-40, which would instead establish the agency as a Crown corporation. Canadian Manufacturers and Exporters, or CME, welcomes policy changes that improve defence procurement outcomes and strengthen Canada's industrial base.

For defence investment to deliver lasting industrial benefits, manufacturers need predictable, long-term demand signals; accessible procurement processes; and meaningful opportunities for firms of all sizes, including small- and medium-sized enterprises, or SMEs, to participate in defence supply chains. The goal should be to ensure that increased defence spending builds the domestic capacity needed to sustain critical defence and security capabilities, while supporting stronger firms, deeper supply chains and more production in Canada.

Third, regulatory competitiveness remains critical. Manufacturers consistently tell us that unnecessary regulatory complexity, duplication and delays make Canada a more difficult place to invest.

We have been encouraged by recent federal action. While Bill C-31 contains targeted amendments to the Red Tape Reduction Act, I also want to address Bill C-39. Although it's outside of the scope of the study again, it addresses several competitiveness issues manufacturers have raised, including faster project approvals and more reliable transportation infrastructure.

These are important steps, and there is an opportunity to build on this progress. Canadian Manufacturers and Exporters has recommended embedding economic growth and competitiveness more directly into federal regulatory decision-making, broadening the one-for-one rule, and strengthening the quality and independent review of regulatory cost-benefit analysis.

Mr. Chair, Canada is at an important moment. For manufacturing, the stakes are particularly high. Bill C-31 contains several measures that could help strengthen investment and industrial capacity. Combined with other recent federal initiatives, it represents important progress.

la peine d'être mené pour que le Canada reste compétitif en matière d'encouragement à l'investissement, d'obtention de grands projets et d'attraction et de fidélisation des meilleurs talents.

Deuxièmement, les dispositions du projet de loi C-31 relatives à la défense représentent une occasion importante de renforcer la base industrielle du Canada. Le projet de loi C-31 établirait l'Agence de l'investissement pour la défense en vertu de sa propre loi. Hier, le gouvernement a déposé le projet de loi C-40, qui établirait plutôt l'agence en tant que société d'État. Manufacturiers et Exportateurs du Canada accueille favorablement les changements stratégiques qui améliorent les résultats de l'approvisionnement en défense et renforcent la base industrielle du Canada.

Pour que l'investissement dans la défense génère des retombées industrielles durables, les fabricants ont besoin de signaux de demande prévisibles à long terme, de processus d'approvisionnement accessibles et de possibilités réelles pour les entreprises de toutes tailles, notamment les petites et moyennes entreprises, de s'intégrer aux chaînes d'approvisionnement de la défense. L'objectif doit être de veiller à ce que la hausse des dépenses en défense renforce la capacité nationale nécessaire pour maintenir des capacités essentielles en matière de défense et de sécurité, tout en favorisant des entreprises plus solides, des chaînes d'approvisionnement plus robustes et une production accrue au Canada.

Troisièmement, la compétitivité réglementaire reste primordiale. Les fabricants nous disent constamment que la complexité réglementaire inutile, le dédoublement et les retards font du Canada un endroit plus difficile où investir.

Les mesures fédérales récentes sont encourageantes. Le projet de loi C-31 contient des modifications ciblées à la Loi sur la réduction de la paperasse, mais je souhaite aussi aborder le projet de loi C-39. Bien qu'il soit, lui aussi, hors du champ de l'étude, il traite de plusieurs enjeux de compétitivité que le secteur manufacturier a soulevés, notamment des approbations de projets plus rapides et des infrastructures de transport plus fiables.

Ces mesures constituent des avancées importantes, et nous pouvons miser sur ces progrès. Manufacturiers et Exportateurs du Canada a recommandé d'intégrer plus directement la croissance économique et la compétitivité dans les décisions réglementaires fédérales, d'élargir la règle du un pour un, et de renforcer la qualité et l'examen indépendant des analyses coûts-avantages réglementaires.

Monsieur le président, le Canada se trouve à un moment charnière. Pour le secteur manufacturier, les enjeux sont particulièrement élevés. Le projet de loi C-31 contient plusieurs mesures qui pourraient contribuer à renforcer l'investissement et la capacité industrielle. Combiné à d'autres initiatives fédérales récentes, il représente un progrès important.

The priority now is twofold: continue building on this progress through additional policy actions and reforms and effectively implementing the measures already in place. That will be key to turning policy into more investment, more production and more well-paying jobs in Canada. Thank you, and I look forward to your questions.

[Translation]

The Chair: Thank you very much.

Mr. Jeglic, you now have the floor.

[English]

Alexander Jeglic, Procurement Ombud, Office of the Procurement Ombud: I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin nation.

Chair, honourable senators, thank you for inviting me to appear before the committee today.

[Translation]

I have had the opportunity to appear before you in the past, but I would like to take a moment to briefly reintroduce my office. My name is Alexander Jeglic, and I have been the Procurement Ombud since 2018.

[English]

My office is an independent and neutral organization established to promote fairness, openness and transparency in federal procurement. We review supplier complaints, examine procurement practices across government and provide dispute resolution services to suppliers and federal organizations.

[Translation]

Our services are particularly valuable for small- and medium-sized businesses. We provide accessible, independent assistance and recourse to suppliers as they participate in federal procurement.

[English]

Demand for our services has grown significantly. Since 2018-2019, the number of cases received by my office has more than doubled, from 377 to 851 last year. That sustained growth underscores the importance of ensuring that suppliers continue to have access to effective, independent assistance and recourse.

La priorité est désormais double : continuer à tirer parti de ces progrès par des mesures stratégiques et des réformes supplémentaires, et mettre en œuvre efficacement les mesures déjà en place. Voilà ce qui sera essentiel pour transformer les stratégies en davantage d'investissements, de production et d'emplois bien rémunérés au Canada. Je vous remercie, et je serai heureux de répondre à vos questions.

[Français]

Le président : Merci beaucoup.

Monsieur Jeglic, vous avez maintenant la parole.

[Traduction]

Alexander Jeglic, ombud de l'approvisionnement, Bureau de l'ombud de l'approvisionnement : Avant de commencer, je tiens à souligner que le territoire sur lequel nous nous réunissons est le territoire traditionnel, ancestral et non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Monsieur le président, honorables sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à me présenter devant le comité aujourd'hui.

[Français]

J'ai déjà eu l'occasion de comparaître devant vous dans le passé, mais je veux prendre un moment afin de présenter mon bureau de nouveau. Je m'appelle Alexander Jeglic et j'occupe le poste d'ombud de l'approvisionnement depuis 2018.

[Traduction]

Mon bureau est une organisation indépendante et neutre, créée pour promouvoir l'équité, l'ouverture et la transparence dans les marchés publics fédéraux. Nous examinons les plaintes des fournisseurs, étudions les pratiques d'approvisionnement au sein du gouvernement et offrons des services de règlement des différends aux fournisseurs et aux organismes fédéraux.

[Français]

Nos services sont particulièrement précieux pour les petites et moyennes entreprises. Nous offrons une aide et un recours qui sont accessibles et indépendants pour les fournisseurs qui participent au processus d'approvisionnement fédéral.

[Traduction]

La demande pour nos services a considérablement augmenté. Depuis 2018-2019, le nombre de dossiers que reçoit mon bureau a plus que doublé, passant de 377 à 851 l'an dernier. Cette croissance soutenue souligne l'importance de veiller à ce que les fournisseurs continuent d'avoir accès à une aide et à des recours efficaces et indépendants.

Bill C-31 presents important opportunities to strengthen Canada's procurement system, but significant change can also bring unintended consequences. As procurement authorities and rules change, we need to ensure that independent oversight, transparency and supplier recourse are strengthened rather than diminished.

Since 2021, I have consistently advocated for specific changes to the Procurement Ombudsman Regulations aimed at strengthening the fairness, openness and transparency of federal procurement. Bill C-31 provides an opportunity to address these long-standing gaps.

It also creates an opportunity to reinforce independent oversight by strengthening organizations like my office that suppliers and federal organizations trust for impartial review and recourse.

There's an important opportunity to address the recourse gap for Indigenous suppliers. Currently, suppliers cannot bring complaints related to the award of contracts set aside under the Procurement Strategy for Indigenous Business to either the Canadian International Trade Tribunal or my office, leaving the Federal Court as their lone avenue for recourse. This creates a fairness issue that remains unaddressed.

I, therefore, recommended that my office serve as an interim independent recourse mechanism for these complaints until a permanent, Indigenous-led solution is established. If we want Indigenous businesses to participate confidently in federal procurement, access to opportunities should be accompanied by access to fair, independent and accessible recourse.

[Translation]

With change comes responsibility. If oversight, transparency and recourse mechanisms do not keep pace with modernization, gaps in accountability and public confidence may emerge. As procurement systems evolve, the safeguards that protect fairness, transparency and accountability must evolve with them.

[English]

Independent oversight is not a barrier to modernization. It is what gives modernization legitimacy, credibility and lasting public trust. Modernizing procurement is a little like renovating a house while still living in it. The goal is to make it an appealing living space that is structurally sound, so when making changes, we need to be careful not to remove a structural beam that keeps

Le projet de loi C-31 offre d'importantes occasions de renforcer le régime d'approvisionnement du Canada, mais des changements majeurs peuvent aussi entraîner des conséquences imprévues. À mesure que les pouvoirs et les règles en matière d'approvisionnement évoluent, il faut veiller à ce que la surveillance indépendante, la transparence et les recours des fournisseurs soient renforcés plutôt qu'affaiblis.

Depuis 2021, je demande constamment des modifications précises au Règlement concernant l'ombudsman de l'approvisionnement, visant à renforcer l'équité, l'ouverture et la transparence de l'approvisionnement fédéral. Le projet de loi C-31 offre une occasion de combler ces lacunes de longue date.

Il crée aussi l'occasion de renforcer la surveillance indépendante en consolidant des organismes comme mon bureau, auxquels les fournisseurs et les organismes fédéraux font confiance pour un examen impartial et un accès à des recours.

Nous avons une bonne occasion de combler la lacune en matière de recours pour les fournisseurs autochtones. À l'heure actuelle, les fournisseurs ne peuvent pas déposer de plaintes concernant l'attribution de marchés réservés dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, ni auprès du Tribunal canadien du commerce extérieur, ni auprès de mon bureau, ce qui fait de la Cour fédérale leur seul recours possible. Cette situation crée un problème d'équité qui demeure non résolu.

J'ai donc recommandé que mon bureau serve de mécanisme de recours indépendant pour ces plaintes jusqu'à ce qu'une solution permanente dirigée par des Autochtones soit mise en place. Si l'on veut que les entreprises autochtones participent en toute confiance aux marchés publics fédéraux, l'accès aux possibilités doit s'accompagner d'un accès à un recours juste, indépendant et accessible.

[Français]

Le changement s'accompagne de responsabilités. Si la surveillance, la transparence et les mécanismes de recours ne suivent pas le rythme de la modernisation, il est possible que des lacunes en matière de reddition de comptes et de confiance du public émergent. Alors que les systèmes d'approvisionnement évoluent, les mesures de protection qui protègent l'équité, la transparence et la reddition de comptes doivent évoluer en même temps.

[Traduction]

La surveillance indépendante n'est pas un obstacle à la modernisation. C'est elle qui confère à la modernisation sa légitimité, sa crédibilité et la confiance durable du public. Moderniser l'approvisionnement, c'est un peu comme rénover sa maison en continuant d'y habiter. L'objectif est d'en faire un espace de vie agréable qui soit bien conçu sur le plan structurel;

the house upright. Independent oversight and accessible supplier recourse are part of that structure that keep the house upright.

As the procurement system evolves, my office must remain a cornerstone of accountability and transparency. To continue fulfilling that role effectively, its mandate should be strengthened, not weakened.

[Translation]

Mr. Chair, my message today is simple. Bill C-31 provides us with an opportunity to strengthen federal procurement, but we must also be alert to unintended consequence.

[English]

As Canada's procurement system changes, the mechanisms that provide transparency, independent oversight and supplier recourse must remain effective. This is an opportunity not only to modernize procurement but to make it more transparent, more accountable and more trusted.

[Translation]

Thank you for the opportunity to appear before you today. I would be pleased to answer your questions. Thank you very much.

The Chair: Thank you very much.

[English]

Senator MacAdam: Thank you for being here.

I'm going to follow up on something you just mentioned. This is for the Procurement Ombud. You talked about wanting your mandate to be strengthened. Can you talk in more detail about how you want that mandate to be strengthened?

Mr. Jeglic: Absolutely. Thank you for the question.

Really, this legislation offers three opportunities either to broaden, narrow or clarify our legislation and, ultimately, the regulations that lie underneath it. Your question specifically is what needs to be done to strengthen. There are certain things that we've identified. I've been in the role for just over eight years, so I have identified, over time, certain issues. I identified one in my opening remarks, which is access to Indigenous suppliers. They don't currently have the same right of access that other suppliers may have.

alors, quand on apporte des changements, il faut veiller à ne pas retirer la poutre porteuse qui garde la maison debout. La surveillance indépendante et les mécanismes de recours accessibles aux fournisseurs font partie de cette structure porteuse.

À mesure que le système d'approvisionnement évolue, mon bureau doit demeurer un gardien de la reddition de comptes et de la transparence. Pour continuer à remplir ce rôle efficacement, son mandat doit être renforcé, et non affaibli.

[Français]

Monsieur le président, mon message d'aujourd'hui est simple. Le projet de loi C-31 nous donne une occasion de renforcer l'approvisionnement fédéral, mais nous devons également être à l'affût des conséquences imprévues.

[Traduction]

À mesure que le système d'approvisionnement du Canada change, les mécanismes qui assurent la transparence, la surveillance indépendante et le recours des fournisseurs doivent demeurer efficaces. C'est là une occasion non seulement de moderniser l'approvisionnement, mais de le rendre plus transparent, plus responsable et plus fiable.

[Français]

Je vous remercie pour cette occasion de comparaître devant vous aujourd'hui. Je serai ravi de répondre à vos questions. Merci beaucoup.

Le président : Merci beaucoup.

[Traduction]

La sénatrice MacAdam : Je vous remercie de votre présence.

J'aimerais revenir sur un point que vous venez de soulever. Ma question s'adresse à l'ombud de l'approvisionnement. Vous avez dit vouloir renforcer votre mandat. Pouvez-vous nous en dire plus sur la façon dont vous souhaitez que ce mandat soit renforcé?

M. Jeglic : Certainement. Merci de la question.

En fait, cette loi offre trois occasions : élargir, restreindre ou clarifier nos lois et, en fin de compte, le règlement qui en découle. Votre question porte précisément sur ce qu'il faudrait faire pour renforcer ce mandat. Certaines choses ont retenu notre attention. J'occupe ce poste depuis un peu plus de huit ans, et j'ai cerné, au fil du temps, certains enjeux. J'en ai mentionné un dans ma déclaration préliminaire : l'accès des fournisseurs autochtones. À l'heure actuelle, ils ne jouissent pas du même droit d'accès que les autres fournisseurs.

The second is Crown corporations. Crown corporations fall outside of our mandate. Therefore, we cannot provide an overview of contracting practices.

The third is subcontractors. Oftentimes, subcontractors come to us seeking recourse, and unfortunately, we're unable to provide assistance. Supply arrangements and standing offers also form a variety of different issues that we can't look at until call-ups are awarded pursuant to those instruments.

The last three I'll mention is we also want to compel documentation. Currently, I don't even have the same rights that a Canadian citizen would have under the Access to Information Act in terms of compelling documentation. When we issue a request, it is just that — a request for documentation. So strengthening the right to compel documentation.

The last thing I'll mention is recommending compensation of up to 25%. When we make a review of a complaint, we ultimately have to write a report that can ultimately find that the government did not act in accordance with the rules. If that is the finding, then a recommendation for compensation is possible. Currently, it's capped at 10%, and we've been recommending that that cap be removed or increased to 25%.

Those are some of the tangible changes that we've been asking for for quite some time. I put before this committee consideration for any forthcoming regulations to address those issues.

Senator MacAdam: Thank you.

Division 16 of Part 4 of Bill C-31 enacts the defence investment agency act. What impact has the establishment of that agency had on the ability of defence companies to obtain procurement contracts from National Defence? I'm wondering, in your role, if you can comment on that.

Mr. Jeglic: In terms of their ability to get contracts from the Department of National Defence, I will try to answer your question but also acknowledge that I'm answering outside the scope of my role.

What ends up happening under Bill C-31 is it ultimately creates a new structure where the defence investment agency becomes a conduit for more defence contracting. As my colleague just mentioned, there's another bill that was tabled yesterday that again changes the intended final structure of the defence investment agency. More contracting in the defence space is certainly being done by the defence investment agency,

Le deuxième point concerne les sociétés d'État. Elles se situent hors de notre mandat. Nous ne pouvons donc pas fournir un aperçu des pratiques de passation de marchés.

Le troisième point concerne les sous-traitants. Souvent, des sous-traitants viennent nous voir pour obtenir un recours, et, malheureusement, nous sommes dans l'impossibilité de les aider. Les arrangements en matière d'approvisionnement et les offres à commandes soulèvent aussi toute une série d'enjeux que nous ne pouvons examiner qu'une fois les commandes subséquentes attribuées en vertu de ces instruments.

Les trois derniers points concernent d'abord notre souhait d'avoir le pouvoir de contraindre la production de pièces. À l'heure actuelle, je ne bénéficie même pas des mêmes droits qu'un citoyen canadien en vertu de la Loi sur l'accès à l'information pour exiger ces pièces. Lorsque nous formulons une demande, ce n'est qu'une demande et pas une directive. Il convient donc de renforcer le droit d'exiger des pièces.

Enfin, je veux mentionner la recommandation d'une indemnisation pouvant atteindre 25 %. Lorsque nous examinons une plainte, nous devons ultimement rédiger un rapport qui peut conclure que le gouvernement n'a pas agi conformément aux règles. Si c'est bien la conclusion, une recommandation d'indemnisation est alors possible. Actuellement, le plafond est fixé à 10 %, et nous recommandons depuis un bon moment de le supprimer ou de le porter à 25 %.

Voilà certains des changements concrets que nous réclamons depuis un bon moment déjà. Je recommande au comité que ces enjeux soient pris en compte dans tout règlement à venir.

La sénatrice MacAdam : Merci.

La section 16 de la partie 4 du projet de loi C-31 édicte la Loi sur l'Agence de l'investissement pour la défense. Quelles ont été les conséquences de la création de cette agence sur la capacité des entreprises du secteur de la défense à obtenir des marchés auprès de la Défense nationale? Quel est votre point de vue là-dessus en tant qu'ombud de l'approvisionnement?

M. Jeglic : En ce qui concerne leur capacité à obtenir des marchés du ministère de la Défense nationale, je vais tenter de répondre à votre question, mais sachez qu'elle dépasse le cadre de mon rôle.

En définitive, ce que le projet de loi C-31 crée, c'est une nouvelle structure où l'Agence de l'investissement pour la défense devient un conduit pour davantage de marchés de défense. Comme mon collègue vient de le mentionner, un autre projet de loi déposé hier modifie encore la structure définitive prévue pour cette agence. L'agence s'occupe certainement d'un plus grand nombre de marchés dans le secteur de la défense, ce

so that would impact the number of direct procurements that would come from, for example, the Department of National Defence.

However, I would also note that there are impacts more broadly. There is certainly a streamlining that is happening from the procurement rules on the defence side. The whole intention behind the creation of the defence investment agency was just that, to streamline defence procurement.

We've actually drafted a report on defence procurement that we could certainly table after the fact and provide to the committee on considerations in the defence procurement field that might be of interest to this committee.

Senator MacAdam: Would the proposed amendments to the Department of Public Works and Government Services Act result in an increase in the number of complaints to be reviewed by your office? You mentioned there was a significant increase. Would there be any further increases?

Mr. Jeglic: Just to be clear, with the nature of Bill C-31, it impacts one aspect of our legislation, and that is the review of complaints around the award, and to a lesser extent, the review of complaints around the administration of federal contracts. What it does do is take away the transparency of the statute, and it will do that in regulation.

I'm a bit reluctant to talk about its impact because we've not yet seen the regulation. My comments about the possible enlargement of our mandate would happen by way of regulation. The regulation does not form part of Bill C-31, so the reason I put those on the record is that I would ask for consideration that those aspects be considered as part of the new regulations that are, in fact, tabled.

Senator MacAdam: Thank you.

Senator Ross: I have a question for you, Mr. Arcand. Last night we had a conversation with the Department of Finance, and we were talking about the capital cost allowance deductions and the changes being made. There was something that struck me as interesting, and I wonder if your members have any comments or if you can give me some insight on this. The percentage of the building's floor space that must be used specifically for manufacturing or processing goods for sale has to be 90% of the floor space. How does that impact your members? Is that something that is a big concern for your members?

Mr. Arcand: Well, any kind of restriction or limitation that would impact the ability to take advantage of that benefit would be a concern to our members. I haven't heard about that specific issue yet. The bill just came out last week. We haven't had time to examine the full legislation. We had a meeting with members

qui aurait une incidence sur le nombre de marchés directs provenant, par exemple, du ministère de la Défense nationale.

Toutefois, il convient de noter que les répercussions sont plus larges. Il y a certainement une rationalisation qui s'opère du côté des règles d'approvisionnement en matière de défense. C'est d'ailleurs précisément l'intention qui sous-tendait la création de l'Agence de l'investissement pour la défense : rationaliser l'approvisionnement en défense.

Nous avons d'ailleurs rédigé un rapport sur l'approvisionnement en défense que nous pourrions certainement déposer après coup et fournir au comité. Il aborde des considérations dans le domaine de l'approvisionnement en défense qui pourraient intéresser ce comité.

La sénatrice MacAdam : Est-ce que les modifications proposées à la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux entraîneraient une hausse du nombre de plaintes que votre bureau devra examiner? Vous avez mentionné une hausse importante. Y en aurait-il d'autres?

M. Jeglic : Je tiens à préciser que, par sa nature, le projet de loi C-31 influe sur un aspect de nos lois, c'est-à-dire l'examen des plaintes concernant l'attribution et, dans une moindre mesure, l'examen des plaintes concernant l'administration des marchés fédéraux. Il retire la transparence de la loi et aura le même effet sur le règlement.

J'hésite à me prononcer sur son incidence, car nous n'avons pas encore vu le règlement. Le possible élargissement de notre mandat dont je parlais tantôt découlerait de la prise du règlement. Le règlement ne fait pas partie du projet de loi C-31, mais je les mentionne pour le compte rendu parce que je veux qu'ils soient pris en compte dans les nouveaux règlements qui seront déposés.

La sénatrice MacAdam : Merci.

La sénatrice Ross : J'ai une question pour vous, monsieur Arcand. Hier soir, nous avons discuté avec le ministère des Finances de la déduction pour amortissement et des changements en cours. Quelque chose dans la discussion m'a accrochée et je me demande si vos membres auraient des commentaires ou si vous pouviez m'éclairer à ce sujet. Le pourcentage de l'aire de plancher du bâtiment qui doit être utilisé pour la fabrication ou la transformation de produits à mettre en vente doit être de 90 %. Quelle est l'incidence de cette exigence sur vos membres? Est-ce une source de préoccupation importante pour eux?

M. Arcand : En fait, tout type de restriction ou de limite pouvant nuire à notre capacité à bénéficier de cette déduction serait source de préoccupation pour nos membres. On ne m'a pas encore parlé de ce problème. Le projet de loi a été présenté la semaine dernière; nous n'avons pas eu le temps de l'examiner en

today, and that one aspect did not come up. They might not be aware of it yet.

Senator Ross: This says:

The enhanced allowance would provide a 100% deduction in the first taxation year that [the] eligible property is used for manufacturing and processing, provided the minimum 90% floor space requirement is met.

— which says that it must be used to manufacture or process goods for sale or lease. Ninety per cent of the floor space, so it is something to —

Mr. Arcand: I'm glad you brought it up. I will bring it up with our members.

Senator Ross: I'm also interested, Mr. Jeglic, with regard to the — you mentioned that you have asked for changes over a number of years, and there are some changes that have been made. Do you feel that the concerns that you expressed have been met? Were you consulted in the amendments that have been made? Is there anything that is missing, or do you feel comfortable with what is there?

Mr. Jeglic: To be clear, there are two things happening simultaneously, right? There are changes in defence procurement, which are kind of outside of our mandate. Then there are the specific changes to our mandate that are contemplated. But when you see what is happening in this bill, it doesn't actually tell us what the changes to the office's mandate will be. It just defers to a subsequent regulation. So that's why I think this appearance is so important, because what I'm trying to do is put down markers to say, "These are my anticipated outcomes from these subsequent regulations." It would be premature for me to sound optimistic or negative based on the legislative changes that are proposed in the bill.

But, simply to say, this is really a valuable mechanism to address some long-standing issues. I think it can be used in that way, and we're very optimistically hopeful that it will.

Senator Ross: Thank you.

Senator Cardozo: Thank you for being here. My apologies for being late.

I have a couple of questions for Mr. Jeglic. If I can just continue the conversation you had with my colleague, Senator Ross.

You note that your mandate does not cover defence procurement.

entier. Cette question n'a pas été soulevée lors de la réunion des membres aujourd'hui. Peut-être ne sont-ils pas encore au courant.

La sénatrice Ross : Le budget de 2025 prévoit que :

La déduction bonifiée offrirait une déduction de 100 % dans la première année d'imposition au cours de laquelle le bien admissible est utilisé pour la fabrication ou la transformation, pourvu que l'exigence minimale de 90 % de l'aire de plancher du bâtiment soit satisfaite.

Autrement dit, l'aire de plancher réservée doit être utilisée pour fabriquer ou transformer des produits à mettre en vente ou à louer. Je répète : 90 % de l'aire de plancher, donc il faut...

M. Arcand : Je suis heureux que vous abordiez la question. J'en parlerai à nos membres.

La sénatrice Ross : Monsieur Jeglic, je me demande également, concernant le... Vous dites que vous réclamez des modifications depuis un certain nombre d'années et que certaines ont été mises en œuvre. Avez-vous l'impression qu'on a répondu à vos demandes? Vous a-t-on consulté au sujet des modifications qui ont été faites? Est-ce qu'il manque quelque chose ou êtes-vous satisfait de l'état actuel des choses?

M. Jeglic : Soyons clairs : deux choses se produisent simultanément, n'est-ce pas? D'une part, des modifications sont apportées aux processus d'approvisionnement en défense, qui ne relèvent pas tout à fait de notre mandat. D'autre part, des modifications à notre mandat sont envisagées. Cependant, lorsqu'on lit ce projet de loi, il est impossible de déterminer précisément les modifications qui seront apportées à notre mandat. Il fait simplement référence à un règlement subséquent. C'est pourquoi je pense que cette apparence est importante. Ce que j'essaie de faire, c'est de mettre des balises pour indiquer : « Voici les résultats attendus de ce règlement subséquent. » Je ne voudrais pas paraître optimiste ou pessimiste trop prématurément au regard des modifications législatives que propose ce projet de loi.

Bref, il s'agit là d'un mécanisme réellement utile pour régler des problèmes de longue date. Je crois qu'il peut être utilisé de cette manière et nous avons bon espoir que ce sera le cas.

La sénatrice Ross : Merci.

Le sénateur Cardozo : Je vous remercie d'être ici aujourd'hui. Je m'excuse pour mon retard.

J'ai quelques questions pour M. Jeglic. J'aimerais poursuivre la conversation que vous venez d'avoir avec ma collègue, la sénatrice Ross.

Vous dites que votre mandat ne couvre pas l'approvisionnement en défense.

Mr. Jeglic: Technically, it does currently, and facets of it. I want to be explicitly clear. In the prong that we're talking about that is impacted by Bill C-31, that's about reviewing complaints about the award of federal contracts, and there are certain monetary thresholds. We would still have jurisdiction to look at low-dollar-value procurements let by the Department of National Defence, as an example.

I guess the evolving question is, if the defence investment agency, or DIA, continues or will be the leader in defence procurement moving forward, will they form part of our mandate? The answer to that question depends on the passage of Bill C-40. Bill C-40 aims to establish the Defence Investment Agency as a Crown corporation. If our regulations don't change significantly from what they were, then Crown corporations would not form part of our mandate, and as a result, the Defence Investment Agency would also not form part of our mandate. So I would suggest a significant part of defence procurement would be outside of the mandate of my office.

Now, I do think transparency is incredibly important in federal procurement. I would ask that the government consider providing for oversight from our office for Crown corporations, including the defence investment agency.

Senator Cardozo: One of the arguments that I have heard, perhaps cynically or not, is that the purpose for creating the Crown corporation was to keep it out of your purview. Does that make any sense?

Mr. Jeglic: I would love to think that my office is that important, but I would suggest that there are a multitude of factors that led to the creation. The first and foremost driver is modernizing defence procurement. There is a harmonization of a number of departments and rules that are being kind of built into the new Defence Investment Agency, and so I would argue that that is the fundamental purpose.

Crown corporations, by their very nature, have less cumbersome rules around their operations to allow them to be more nimble and efficient. I would say that those were the predominant drivers behind the creation of a Crown corporation.

Now, its enabling legislation is still forming part of the debate. It was tabled yesterday, so I'm not sure that there has been a full assessment of all of the impacts. I would simply say that the Crown corporation was certainly not created to remove it from oversight from our office. Again, it is my hope that I'm able to engage with the DIA directly and encourage them to consider oversight from our office, whether formally through legislation or voluntarily.

Senator Cardozo: Who oversees Crown corporations if not your office?

M. Jeglic : Techniquement, il couvre actuellement ce domaine et certaines facettes. Que je sois bien clair, la facette dont nous parlons qui est abordée dans le projet de loi C-31 est l'examen des plaintes concernant l'attribution des marchés fédéraux. Certains seuils monétaires s'appliquent. Nous aurions toujours l'autorité d'examiner, par exemple, les marchés de faible valeur attribués par le ministère de la Défense nationale.

Je pense que la question à laquelle nous devons répondre est : si l'Agence de l'investissement pour la défense demeure ou devient responsable de l'approvisionnement en défense, fera-t-elle partie de notre mandat? La réponse dépend de l'adoption du projet de loi C-40. Ce projet de loi vise à établir l'agence à titre de société d'État. Si nos règlements restent substantiellement inchangés, les sociétés d'État ne relèveront toujours pas de notre mandat et, par conséquent, cette agence non plus. De ce fait, je dirais que l'approvisionnement en défense ne relève majoritairement pas du mandat de mon bureau.

D'un autre côté, je suis d'avis que la transparence est extrêmement importante dans le cadre de l'approvisionnement en défense. Je demanderais au gouvernement d'envisager de charger notre bureau de la surveillance des sociétés d'État, notamment l'Agence de l'investissement pour la défense.

Le sénateur Cardozo : Un des arguments que j'ai entendus, qui a possiblement été dit avec cynisme, est que la création d'une société d'État avait pour but d'éviter qu'elle ne soit visée par votre mandat. Est-ce que cela a du sens?

M. Jeglic : J'aimerais croire que mon bureau est aussi important, mais je pense que plusieurs facteurs ont justifié la création. Le principal est la modernisation de l'approvisionnement en défense. L'établissement de la nouvelle agence tente notamment d'harmoniser différents ministères et diverses règles, et je dirais que c'est là le but premier.

Les sociétés d'État, par leur nature, ont des règles moins strictes à l'égard de leurs activités, ce qui leur permet d'être plus souples et efficaces. Je pense que ces deux facteurs sont les principales raisons qui ont mené à la création d'une société d'État.

Sa loi habilitante fait elle aussi partie du débat. Elle a été déposée hier, donc je ne sais pas si l'ensemble des répercussions a pu être évalué. Je dirais simplement que la société d'État n'a pas été créée pour la soustraire à la surveillance de mon bureau. J'espère pouvoir collaborer directement avec l'Agence et l'encourager à se soumettre à la surveillance de mon bureau, que ce soit officiellement par voie législative ou de son propre chef.

Le sénateur Cardozo : Qui surveille les sociétés d'État, si ce n'est pas votre bureau?

Mr. Jeglic: From an audit perspective, the Auditor General would still have oversight over Crown corporations.

Senator Cardozo: What is the purpose of your office if the Auditor General can do that for all of government?

Mr. Jeglic: The Auditor General wouldn't necessarily have the same mandate or authorities that our office would have. They wouldn't take on complaints. They would, perhaps, look at more systemic audits, which is a component of our mandate, but it's not the component that's subject to Bill C-31. Bill C-31 is respective of complaints associated with the award of federal contracts. So the Auditor General wouldn't have the authority to look at individual complaints from suppliers who feel that they have not been treated fairly.

They are differing mandates, but if answering the question from a generic oversight perspective, the Auditor General will retain oversight and likely include the new Defence Investment Agency.

Senator Cardozo: One of the things we have heard — and this is in another committee — is that small- and medium-sized companies in the defence space have not been able to get contracts in the defence industry and, in fact, that they can get contracts a lot easier in other countries than they can here just because we're set up to do business with bigger companies. So small- and medium-sized companies are getting left out. Is that the kind of complaint that you can talk about?

Mr. Arcand, if you want to chime in, please do.

Mr. Jeglic: I can go first. I'll make sure to keep it brief. Absolutely, the bulk of our stakeholders are small- and medium-sized businesses. We do hear a great deal about the complexities of federal procurement in general. This is something that we're incredibly attuned to.

The complexities are what create that initial barrier. When you hear Canadian companies talking about it being easier to sell to foreign governments, I think that's as a result of the complexity of the rule set. Again, I think part of the impetus behind the Defence Investment Agency is to start addressing that complexity — harmonizing the rule set, harmonizing all of the players who are involved in the process and streamlining that.

Mr. Arcand: I don't have a lot to add on top of that. But I would just agree with your assessment. That's what we hear from our members. Manufacturing in Canada is mostly small companies, and the story we hear over and over again is that it's just very challenging to gain access to that type of procurement.

M. Jeglic : En ce qui a trait aux vérifications, la vérificatrice générale continuerait d'exercer une surveillance sur les sociétés d'État.

Le sénateur Cardozo : À quoi sert votre bureau si la vérificatrice générale peut s'occuper de cela pour le gouvernement?

M. Jeglic : La vérificatrice générale n'aurait pas nécessairement le même mandat ni les mêmes pouvoirs que notre bureau. Elle ne recevrait pas de plaintes. Elle se chargerait peut-être de vérifications systémiques, qui sont une composante de notre mandat, mais qui ne sont pas abordées dans le projet de loi C-31. Le projet de loi C-31 traite des plaintes concernant l'attribution des marchés fédéraux. La vérificatrice générale n'aurait donc pas le pouvoir d'examiner les plaintes individuelles déposées par les fournisseurs qui se sentent lésés.

Nos mandats diffèrent, mais, si l'on parle purement d'une surveillance générique, la vérificatrice générale conservera son rôle de surveillance, qui s'appliquera probablement à la nouvelle Agence de l'investissement pour la défense.

Le sénateur Cardozo : Un point que nous avons entendu dans un autre comité est le fait que les petites et moyennes entreprises de la défense n'arrivent pas à obtenir des marchés dans l'industrie de la défense, mais qu'elles parviennent à en obtenir beaucoup plus facilement dans d'autres pays simplement parce que le Canada a l'habitude de travailler avec de grandes entreprises. Les petites et moyennes entreprises sont donc laissées de côté. Est-ce le genre de plaintes dont vous pouvez parler?

Monsieur Arcand, si vous avez quelque chose à dire, n'hésitez pas à prendre la parole.

M. Jeglic : Je peux répondre le premier. Je serai bref. Absolument, la majorité de nos intervenants sont des petites et moyennes entreprises. Nous entendons souvent parler des complexités des processus d'approvisionnement fédéraux, donc nous y sommes très sensibles.

Les complexités constituent l'obstacle initial. Quand des entreprises canadiennes disent qu'il est plus facile de faire des ventes auprès de gouvernements étrangers, je crois que c'est le résultat de la complexité des règles. Je pense que l'un des objectifs de l'Agence de l'investissement pour la défense est de commencer à réduire cette complexité et d'harmoniser les règles et les acteurs du processus.

M. Arcand : Je n'ai pas grand-chose à ajouter. Je suis toutefois d'accord avec ce que vous dites. C'est ce que nous avons entendu de nos membres. Le secteur manufacturier canadien est principalement composé de petites entreprises, et ce qu'elles nous disent souvent est qu'il est très difficile d'accéder à ce type de marchés.

We're hopeful that, with the way the DIA is set up, it will address some of those concerns. That's something we'll continue to consult with our members on and working with the government to address.

Senator Cardozo: Is it because our process of procurement is too complex that they are not —

Mr. Jeglic: Our annual report was recently tabled in both houses. The number one issue for the last fiscal year was the complexity of the federal procurement system remaining a barrier to involvement. Again, we have to tackle that issue head-on.

I would argue that we have been leading in the defence space, but there is still non-defence procurement that has these same challenges. Small- and medium-sized businesses actually play in both of those.

One thing that I will say is being addressed is something known as the “Valley of Death” issue. If you're not familiar with it, it's where a company is —

Senator Cardozo: That sounds scary.

Mr. Jeglic: It's scary if you're the business involved. You receive funding through a grant or contribution from the federal government to develop a prototype or develop a product that will potentially be used. But there was no mechanism for the procurement system to buy that prototype, if successful. So you successfully fund the prototype, but then the Valley of Death is created until there are active, competitive processes that then meet the needs or meet the criteria of this prototype. Then that fledgling organization that created that prototype might not be able to survive that time period. Therefore, that prototype never gets implemented.

I believe, through the new legislation, this exception will provide for direct purchases of those successful prototypes in circumstances where they have received federal funding. That closes the gap, but I think that's been a long-standing request. It's a huge step forward, to be honest. I believe it will be a welcome component to the new legislation.

[Translation]

Senator Hébert: Thank you, Mr. Jeglic. It's very interesting to hear from you, Mr. Jeglic. I'm highlighting all this with the famous “Buy Canadian” perspective or policy. Your members often say that the intentions are there, but that it doesn't work in practice. I'd like to hear your thoughts on that. You just answered part of the question I had. I would like to know

Nous espérons que la création de l'Agence de l'investissement pour la défense réglera certains de ces problèmes. Nous continuerons à consulter nos membres à ce sujet et à travailler avec le gouvernement pour régler ces problèmes.

Le sénateur Cardozo : Est-ce parce que notre processus d'approvisionnement est trop complexe qu'ils ne...

M. Jeglic : Notre rapport annuel a été déposé récemment dans les deux Chambres. La complexité du système d'approvisionnement fédéral, qui demeure un obstacle à la participation, était le principal enjeu de la dernière année financière. Il nous faut maintenant aborder ce problème de front.

Je dirais que nous avons joué un rôle de premier plan dans le secteur de la défense. Cependant, il reste des marchés qui ne sont pas liés à la défense, mais qui présentent les mêmes problèmes. Les petites et moyennes entreprises sont actives dans ces deux filières.

Une autre question sur laquelle des mesures sont prises est ce qu'on appelle le problème de la « vallée de la mort ». Si vous ne connaissez pas ce terme, il s'agit d'une situation où une entreprise...

Une voix : Cela fait peur.

M. Jeglic : Cela fait peur quand on est l'entreprise concernée. L'entreprise reçoit un financement sous forme de subvention ou de contribution du gouvernement fédéral pour concevoir un prototype ou créer un produit destiné à être utilisé. Or, aucun mécanisme ne permettait au système d'approvisionnement d'acquiescer ce prototype, même lorsque la démarche était concluante. Le prototype est financé, puis on entre dans la vallée de la mort jusqu'à ce que des processus concurrentiels actifs répondent aux besoins ou satisfassent aux critères établis pour ce prototype. L'organisation naissante qui a créé le prototype risque alors de ne pas survivre à cette période d'attente. Dans ce cas, son prototype ne voit jamais le jour.

Je crois que, grâce à la nouvelle loi, cette exception permettra l'achat direct des prototypes réussis, dans les cas où ils ont reçu du financement fédéral. Cela comble la lacune, mais je pense que c'est une demande de longue date. C'est franchement un grand pas en avant. Je crois que ce sera un élément bienvenu de la nouvelle loi.

[Français]

La sénatrice Hébert : Merci, monsieur Jeglic. Il est très intéressant, monsieur Jeglic, de vous entendre. Je mets le tout en lumière avec la fameuse perspective ou politique « Achetez canadien ». On entend souvent dire par vos membres que les intentions y sont, mais que ça ne marche pas dans les faits. J'aimerais vous entendre à ce sujet. Vous venez de répondre en

whether the bill goes far enough to ensure the success of the Buy Canadian Policy.

[English]

Mr. Jeglic: I'll be fair because I can only provide the context with which I'm authorized to speak. I would like to address more of what you're asking.

[Translation]

Senator Hébert: Perhaps your colleague can take the second part.

[English]

Mr. Jeglic: But, certainly, the intentions behind the Buy Canadian Policy start with the definition of what is Canadian. Basically, "Canadian" means having a place of business in Canada. Oftentimes, the manufacturers that one hears from are those manufacturers that go well beyond that definition. It's not a U.S. parent with a Canadian subsidiary; it's a long-standing Canadian supplier. They feel like the Buy Canadian Policy is perhaps not addressing some of the other barriers.

I would connect it with my previous answer, which basically says, it's the complexity of the system. Now, we're asking people to validate additional factors to prove certain elements — that you are a Canadian entity and how you have to prove that.

Again, if you're new to federal procurement, it seems like there are an awful lot of rules to participate and play in the game. But as a policy, Buy Canadian is to encourage their involvement. We have to address both sides of the house in order to make it a successful policy. Encouraging Canadians to participate is great, but we have to make it easy for them to be successful.

[Translation]

Senator Hébert: It's important to walk the talk, as they say.

Mr. Jeglic: Yes, exactly.

[English]

Mr. Arcand: I have a general comment that whenever there is any kind of interface between business and government, it's the same criticism or complaint that comes up all the time for

partie à la question que j'avais. J'aimerais savoir si le projet de loi va assez loin pour assurer le succès de cette politique « Achetez canadien ».

[Traduction]

M. Jeglic : Je serai honnête : je ne peux fournir que le contexte pour lequel j'ai l'autorisation de m'exprimer. J'aimerais répondre plus complètement à vos questions.

[Français]

La sénatrice Hébert : Votre collègue pourra peut-être prendre la deuxième partie.

[Traduction]

M. Jeglic : Cela dit, les intentions qui sous-tendent la politique « Achetez canadien » commencent par la définition de ce qui est « canadien ». À la base, « canadien » signifie « avoir un lieu d'affaires au Canada ». Bien souvent, les fabricants dont on entend parler sont ceux qui vont bien au-delà de cette définition. Il ne s'agit pas d'une société mère américaine avec une filiale canadienne, mais d'un fournisseur canadien de longue date. Ces fournisseurs ont l'impression que la politique « Achetez canadien » ne s'attaque peut-être pas adéquatement à certains autres obstacles.

Je ferais le lien avec ma réponse précédente, qui tient essentiellement au fait que c'est la complexité du système qui pose problème. Maintenant, on demande aux gens de valider des facteurs supplémentaires pour prouver certains éléments, notamment qu'ils sont une entité canadienne, et on leur dit comment ils doivent le prouver.

Je le répète, pour ceux qui découvrent les marchés publics du gouvernement fédéral, le nombre de règles auxquelles il faut se conformer pour jouer le jeu peut sembler énorme. Cependant, comme stratégie, l'approche « Achetez canadien » vise à encourager leur participation. Pour que cette stratégie fonctionne, nous devons nous attaquer aux deux volets du problème. Inciter les entreprises canadiennes à participer, c'est bien, mais encore faut-il leur faciliter la tâche pour qu'elles puissent réussir.

[Français]

La sénatrice Hébert : En français, on dit : « Il faut que les bottines suivent les babines ».

M. Jeglic : Oui, exactement.

[Traduction]

M. Arcand : Je ferai une observation générale : chaque fois qu'il y a une interface entre les entreprises et le gouvernement, c'est toujours la même critique ou la même plainte qui revient de

businesses: The process is cumbersome, duplicative, and there is a long lag between applying for something and hearing back.

This is a big issue for smaller companies because they don't have the resources and expertise to handle the complex processes. We are optimistic that with the change in policy from the government, including with the defence investment agency and the Buy Canadian approach, that these issues will be addressed. We will focus on the outcomes and continue working with the government.

Canadian Manufacturers and Exporters is hosting round tables from coast to coast to coast with our members. It is more of a listening and understanding exercise, trying to figure out what companies need in order to gain access to this really generational opportunity of defence procurement. We're going to write a report on all our findings. Hopefully, we'll have a better sense about what needs to happen for this defence investment agency process to be successful. I'm looking forward to those learnings.

[Translation]

Senator Hébert: To your knowledge, are there any interactions with groups like yours or with your organization to discuss these issues from a practical standpoint? The act may have an objective. However, if the situation is as you describe, it will yield absolutely no concrete results. Is any work planned, or is anything already under way? Have you ever made such a request to the Canadian Manufacturers and Exporters?

[English]

Mr. Jeglic: A big part of our mandate is actually compiling data that we hear from small- and medium-sized Canadian suppliers. The Buy Canadian Policy is still relatively new. We obviously don't have long-standing data on its impacts. Certainly, we are involved in outreach constantly. We do town halls with small- and medium-sized suppliers across Canada, in person where possible, but we do these things online as well, all the time. We are hearing active concerns.

Unfortunately, one of the other realities is that not every small- and medium-sized business can sell to the federal government. We have to make sure that the storyline is also nuanced because there is a state of readiness that one needs in order to sell to the federal government.

la part des entreprises. Le processus est lourd, redondant, et il y a un long délai entre le moment où l'on soumet une demande et celui où l'on reçoit une réponse.

C'est un gros problème pour les petites entreprises, qui n'ont ni les ressources ni les compétences pour composer avec des processus aussi complexes. Nous restons optimistes et nous croyons que les changements dans les politiques du gouvernement, notamment la création de l'Agence de l'investissement pour la défense et l'approche « Achetez canadien », permettront de régler ces problèmes. Nous mettrons l'accent sur les résultats et nous continuerons à travailler avec le gouvernement.

Manufacturiers et Exportateurs du Canada organise des tables rondes avec ses membres d'un océan à l'autre. Il s'agit en fait davantage d'un exercice d'écoute et de compréhension des besoins. Nous essayons de cerner les choses dont les entreprises ont besoin pour saisir cette occasion qui ne se présente qu'une fois par génération en ce qui a trait à l'approvisionnement en défense. Nous allons rédiger un rapport sur toutes nos constatations. Nous espérons avoir une meilleure idée de ce qui devra être fait pour que la création de l'Agence de l'investissement pour la défense soit couronnée de succès. J'ai hâte de voir ce que nous aurons appris.

[Français]

La sénatrice Hébert : À votre connaissance, y a-t-il des interactions avec des groupes comme le vôtre ou avec votre organisation pour justement discuter de ces questions d'un point de vue pratique? La loi a beau avoir un objectif. Toutefois, si on a la situation que vous décrivez, cela ne donnera absolument aucun résultat concret. Est-ce que des travaux sont prévus ou y a-t-il des choses déjà en cours? Avez-vous déjà formulé une telle requête auprès des Manufacturiers et Exportateurs du Québec?

[Traduction]

M. Jeglic : Une bonne partie de notre mission consiste à compiler les données que nous recueillons auprès des fournisseurs canadiens de petite et moyenne taille. La politique « Achetez canadien » est encore relativement nouvelle. Nous n'avons évidemment pas de données à long terme sur ses retombées. Nous réalisons cependant des activités de sensibilisation en continu. Nous tenons des assemblées publiques avec des fournisseurs de petite et moyenne taille partout au Canada, en personne quand c'est possible, mais aussi en ligne, tout le temps. Nous entendons des problèmes bien réels.

Malheureusement, une autre réalité s'impose : toutes les petites et moyennes entreprises ne peuvent pas accéder aux marchés publics fédéraux. Il faut nuancer le message, parce qu'il y a un état de préparation qu'on doit atteindre pour pouvoir accéder aux marchés publics fédéraux.

There is an honesty component to this conversation as well that not every small- and medium-sized Canadian supplier is ready to sell to the federal government.

[Translation]

Senator Gignac: I want to apologize to the witnesses for missing their opening remarks. I hope my question hasn't been asked.

My question is for Mr. Arcand, from Canadian Manufacturers and Exporters. When the budget was tabled last year, you were pleased that the government was going to introduce the immediate deduction for buildings, a measure you agreed with. However, you were somewhat disappointed because the measure would be temporary rather than permanent. Five years is quite a long time. Why would it have been preferable for this to be permanent? Isn't five years enough time to make an impact and encourage entrepreneurs to make their decision?

[English]

Mr. Arcand: The temporary measure was obviously welcomed because it would bring forward some investment in the sector. But my opening statement did mention the proposed Productivity Mega Deduction, which will make investments in machinery and equipment permanent.

The building aspect is still temporary and will be phased out. I imagine it was designed that way to match the benefit that was provided in the One Big Beautiful Bill Act in the U.S. This follows the same trajectory; it phases out over the same time frame.

The fact that they moved to permanent expensing for machine equipment, to me, is very important because it will provide an incentive for more greenfield investment of manufacturing for factories in Canada. If a firm wants to build a factory in Canada or somewhere else, and if they know the lifespan of the factory could be 50 years or some time frame like that, they know they will have to upgrade their equipment every once in a while. They know that the program is there permanently for expensing. That gives Canada an advantage to attract more manufacturing investment.

When I think of the importance of it being permanent or temporary, it's a long-term certainty for manufacturers that the benefit will be there over the whole lifespan of the factory.

Senator Gignac: Bill C-39 is upcoming with the mega deduction. If we limit it to Bill C-31, as it is, it was a copy and

Il faut aussi être honnête dans cette conversation : tous les fournisseurs canadiens de petite et de moyenne taille ne sont pas prêts à accéder aux marchés publics fédéraux.

[Français]

Le sénateur Gignac : Je tiens à m'excuser auprès des témoins d'avoir manqué leurs remarques d'ouverture. J'espère que ma question n'a pas été posée.

Ma question s'adresse à M. Arcand, de Manufacturiers et Exportateurs du Québec. L'an dernier, lorsque le budget a été déposé, vous vous êtes réjoui du fait qu'on allait introduire la déduction immédiate pour les bâtiments, une mesure avec laquelle vous étiez d'accord. Par contre, vous avez éprouvé une certaine déception parce que cette mesure serait temporaire plutôt que permanente. Cinq ans est quand même une période assez longue. Pourquoi aurait-il été préférable que ce soit permanent? Cinq ans ne suffisent-ils pas pour avoir une incidence et inciter les entrepreneurs à prendre leur décision?

[Traduction]

M. Arcand : La mesure temporaire a évidemment été bien accueillie parce qu'elle permettrait de stimuler les investissements dans le secteur. Cependant, dans ma déclaration préliminaire, j'ai effectivement mentionné la mégadéduction à la productivité qui est proposée et qui rendrait permanents les investissements dans la machinerie et l'équipement.

Le volet relatif aux bâtiments demeure temporaire et sera supprimé progressivement. Ce mécanisme a vraisemblablement été conçu pour correspondre à la mesure prévue dans le « One Big Beautiful Bill Act » des États-Unis. La trajectoire est la même; l'élimination se fait selon le même calendrier.

Le passage à la passation en charges permanente pour la machinerie et l'équipement est très important, selon moi, car il crée une incitation à investir davantage dans de nouvelles installations de fabrication au Canada. Si une entreprise souhaite construire une usine au Canada ou ailleurs, et qu'elle sait que la durée de vie de cette usine pourrait atteindre 50 ans ou une période similaire, elle sait qu'elle devra moderniser son équipement de temps en temps. Elle sait également que le programme de passation en charges est permanent. Cela confère au Canada un avantage pour attirer plus d'investissements dans le secteur manufacturier.

Pour ce qui est de l'importance du caractère permanent ou temporaire de l'incitatif... Un incitatif permanent donne aux fabricants une certitude à long terme : il sera là pendant toute la durée de vie de l'usine.

Le sénateur Gignac : Le projet de loi C-39 s'en vient, avec la mégadéduction. Si l'on s'en tient au projet de loi C-31 dans sa

paste of what is going on in the U.S. with the “One Big Beautiful Bill.” Is that fair to say that it was more or less a copy and paste?

Mr. Arcand: Yes. You can correct me if I’m wrong, but I believe the “One Big Beautiful Bill” on equipment is permanent. I believe the mega deduction matches that component of the bill, so they match.

Senator Gignac: Since you are there, maybe you have a heads-up regarding Bill C-39 that is coming. From your point of view, this mega deduction, is it something that will restore the competitiveness of Canada and be very attractive? The price tag will be \$5 billion or \$6 billion a year, so it will be significant. When we talk about Bill C-31 — the bill we study right now — the price tag over five years is more around \$1.5 billion. The other would be \$35 billion in five years.

It’s like a peanut and a big meal.

Mr. Arcand: Yes, I think it’s equivalent to roughly a 2-percentage-point decline in the corporate tax rate. So, it’s important, but we’re always going to push for more. In my opening statement, I mentioned that, like other members of the business community, we do believe that it would be helpful or appropriate to have a comprehensive tax review. Canada hasn’t had one in a long time, and the economy has changed quite a bit since then, so I think it would still make sense to really get under the hood and make sure it’s as competitive as possible.

Under these bills, you match what the U.S. is offering, but, under the circumstances with the trade disruptions, it probably makes sense that we go above and beyond that. Given the fact that we’re facing such a challenging environment with the U.S. tariffs, we need to be more competitive than the U.S. to offset that impact because the tariff is such a big hit on the industry.

Senator Gignac: I will shift a bit. My apologies if you have already raised these or answered the questions regarding the Global Minimum Tax Act. We had a pretty interesting chat with the official from Finance Canada regarding that. It looks like Canada is going — and we have a number of them shift with the U.S. The U.S. is no longer really cooperating with other countries regarding global minimum taxes and so on. We have a risk to proceed with it.

Is there an official opposition or any thoughts regarding that, or is it beyond your scope?

forme actuelle, c’est un copier-coller de ce qui se passe aux États-Unis avec le « One Big Beautiful Bill ». Peut-on dire, à juste titre, que c’est plus ou moins un copier-coller?

M. Arcand : Oui. Dites-moi si je me trompe, mais je crois que le volet du « One Big Beautiful Bill » lié à l’équipement est permanent. Je crois que la mégadéduction correspond à ce volet du « One Big Beautiful Bill ». Donc, ils correspondent.

Le sénateur Gignac : Puisque vous êtes bien placé pour le savoir, avez-vous des informations préliminaires sur le projet de loi C-39 à venir? De votre point de vue, cette mégadéduction, est-ce quelque chose qui rétablira la compétitivité du Canada et qui sera très attrayant? Le coût serait de 5 ou 6 milliards de dollars par année, ce qui est considérable. Pour ce qui est du projet de loi C-31, celui que nous examinons actuellement, le coût sur cinq ans serait plutôt d’environ 1,5 milliard de dollars. Dans le cas de l’autre, le coût serait de 35 milliards sur cinq ans.

Il y a un gouffre entre les deux.

M. Arcand : Oui, je crois que c’est l’équivalent d’une réduction d’environ deux points de pourcentage du taux d’imposition des sociétés. C’est beaucoup, mais nous allons toujours pousser pour obtenir davantage. Dans ma déclaration préliminaire, j’ai indiqué que, comme d’autres membres du milieu des affaires, nous estimons qu’une révision globale du régime fiscal serait tout indiquée et utile. Le Canada n’a pas procédé à un tel exercice depuis longtemps, alors que l’économie a passablement changé. C’est pourquoi je crois qu’il serait encore judicieux d’analyser le régime en profondeur pour s’assurer qu’il est aussi concurrentiel que possible.

Ces projets de loi permettent d’harmoniser les incitatifs offerts avec ceux des États-Unis; toutefois, dans le contexte des perturbations commerciales actuelles, il serait sans doute indiqué d’aller au-delà de cette harmonisation. Compte tenu des conditions particulièrement difficiles engendrées par les tarifs américains, nous devons être plus compétitifs que les États-Unis pour compenser ces effets, car les tarifs représentent un coup très dur pour le secteur.

Le sénateur Gignac : Permettez-moi de changer de sujet. Je m’excuse si vous avez déjà soulevé ces points ou si vous avez répondu aux questions concernant la Loi sur l’impôt minimum mondial. Nous avons eu un échange fort intéressant à ce sujet avec la personne qui représentait Finances Canada. Il semble que le Canada s’apprête à aller de l’avant, et plusieurs pays amorcent un virage en même temps que les États-Unis. Or, ces derniers ne coopèrent plus réellement avec les autres pays sur la question de l’impôt minimum mondial. Nous risquons de nous retrouver dans une position délicate si nous allons quand même de l’avant.

Avez-vous une position d’opposition officielle à cet égard? Avez-vous des réflexions sur ce sujet, ou est-ce que cela dépasse votre rôle?

Mr. Arcand: I have my personal view of it, which —

Senator Gignac: I'll take it.

Mr. Arcand: It would make sense to me to have a global minimum tax, especially if you look at other countries, like tax havens. Ireland, for example — it would make sense to —

I support working through multilateral institutions to solve the world's problems, but Canada's focus is mainly on our competitiveness. Given the current administration in the U.S., the idea that there will be some kind of breakthrough at the OECD on this doesn't seem highly likely in the near term.

Senator Papatello: Mr. Arcand, my questions are for you and the Canadian Manufacturers and Exporters.

You have done quite a bit of work comparing economies right now with the trade war that you referenced that the Americans started. Could you give us a preface on your view the tariff war impacts on their economy? Bill C-31 is a response to the current environment. Is our response enough at this moment?

My read of the industry, manufacturing in particular, is they know they want to make investments, but they're not making them until there's clarity. Is their order book going to be full? Until they know how this trade war will end, they're not moving ahead with these investments. So, are we being realistic that they're going to take advantage of all these mega deductions, et cetera, right now. It's a great idea to extend the time frame, because we have to get past this window, and we don't know how long that window is.

If you could, give us your views — because I've seen some of your work — on the American impacts on American companies. Please make us feel better with some of that.

Mr. Arcand: I do like to make people feel better. The impacts on Canada are significant, especially in the manufacturing sector. We have seen declines in GDP, employment and exports since the trade war started — really, since January 2025. It's more difficult to tease out the impact on the U.S. because their economy is doing better than ours; in fact, they're doing better than any other G7 country. They're growing at twice the rate of any other G7 country.

M. Arcand : J'ai ma propre opinion là-dessus...

Le sénateur Gignac : Je vous en prie.

M. Arcand : Il semblerait justifié de mettre en place un impôt minimum mondial, notamment à la lumière des comportements d'autres pays, comme les paradis fiscaux. L'Irlande, par exemple... Il serait logique de...

J'appuie le recours aux institutions multilatérales pour résoudre les problèmes mondiaux, mais le Canada mise avant tout sur sa compétitivité. Au vu de l'administration actuellement en place aux États-Unis, la perspective d'une avancée à l'Organisation de coopération et de développement économiques sur cette question ne paraît pas très probable dans un avenir rapproché.

La sénatrice Papatello : Mes questions s'adressent à vous, monsieur Arcand, à titre de représentant de Manufacturiers et Exportateurs du Canada.

Vous avez mené des travaux approfondis visant à comparer les économies dans le contexte actuel de la guerre commerciale, que vous avez évoquée et qui a été déclenchée par les États-Unis. Pourriez-vous nous donner un aperçu de votre point de vue sur les répercussions de cette guerre tarifaire sur leur économie? Le projet de loi C-31 constitue une réponse à la présente situation. Notre réponse est-elle suffisante à l'heure actuelle?

D'après ce que j'observe au sein des industries, notamment dans l'industrie manufacturière, les entreprises veulent investir, mais elles n'effectueront pas ces investissements tant que la situation ne sera pas claire. Leur carnet de commandes va-t-il être bien rempli? Tant qu'elles ne sauront pas comment cette guerre commerciale va se terminer, elles n'iront pas de l'avant avec ces investissements. Est-il donc réaliste de penser qu'elles vont tirer parti dès maintenant de toutes ces mégadéductions et autres mesures? C'est une excellente idée de prolonger le délai, car nous devons passer cette période, et nous ne savons pas combien de temps elle va durer.

Si vous le pouvez, donnez-nous votre avis — car j'ai eu l'occasion de prendre connaissance de certains de vos travaux — sur les répercussions de la situation sur les entreprises américaines. Réconfortez-nous un peu à ce sujet, s'il vous plaît.

M. Arcand : J'aime bien aider les gens à se sentir mieux. Les répercussions sur le Canada sont importantes, notamment dans le secteur manufacturier. Nous avons constaté une baisse du PIB, de l'emploi et des exportations depuis le début de la guerre commerciale — en réalité, depuis janvier 2025. Il est plus difficile d'évaluer l'impact sur les États-Unis, car leur économie se porte mieux que la nôtre. En fait, elle se porte mieux que celle de n'importe quel autre pays du G7. Leur taux de croissance est deux fois supérieur à celui de n'importe quel autre pays du G7.

But I would argue — and most economists would argue — that is mostly due to the boom in AI investment right now. It's a generational investment taking place right now; in fact, it looks like it's the biggest infrastructure investment build-out in American history. The biggest one before that was the railroad; that was the biggest infrastructure build-out previous to the AI one.

However, underneath that, the tariff war is definitely negative for the U.S. economy. The chart I like to show is monthly manufacturing investment in Canada versus the U.S. Since January 2025, manufacturing investment in Canada is down about 16%, but it's down about 30% in the U.S. They've seen a precipitous decline in investment since last year. There are multiple reasons for that, but one of the reasons is that the trade war, which has caused a lot of uncertainty here, is also causing uncertainty in the U.S. They're impacted by the constant changes in tariffs and the numerous threats.

So, they're behaving the same way Canadian firms are, which is holding off on making major investment decisions. You can see it by breaking down the manufacturing data in the U.S. The one big industry that's really doing well is electrical equipment. Again, that's tied to the AI build-out. Any manufacturing firm tied to the AI build-out is doing well, but other sectors are underperforming.

The other thing I'll add is that, because of these tariffs in the U.S. — especially on steel and aluminum, which are major inputs to other goods up the supply chain — the U.S. is one of the most expensive places in the world today to build any good that has steel and aluminum in it. On that front, the policy really doesn't make much sense. Again, it is still hurting us quite significantly because we have shipped a lot of those goods to the U.S. that are being tariffed.

Anyway, I'll sum it up by saying it's a lose-lose policy.

Senator Papatello: I have a question for Mr. Jeglic.

I don't know if your office is involved in the nuance of the language of the Buy Canadian Policy. For example, when small- and medium-sized enterprises want to get in on procurement, they will often be the subcontracted piece. Their difficulty, if

Toutefois, je dirais — et la plupart des économistes seraient d'accord avec moi — que cela tient principalement à l'essor actuel des investissements dans l'intelligence artificielle. Il s'agit d'un investissement générationnel qui a lieu en ce moment même. En fait, il semble qu'il s'agisse du plus gros investissement en infrastructures de l'histoire des États-Unis. Le plus important avant celui-là était celui dans les chemins de fer. C'était le plus grand investissement en infrastructures avant celui dans l'intelligence artificielle.

Cependant, au fond, la guerre tarifaire est sans aucun doute néfaste pour l'économie américaine. Le graphique que j'aime montrer compare les investissements mensuels dans le secteur manufacturier au Canada et aux États-Unis. Depuis janvier 2025, les investissements dans le secteur manufacturier ont baissé d'environ 16 % au Canada, mais d'environ 30 % aux États-Unis. Ce pays a connu une chute vertigineuse des investissements depuis l'année dernière. Il y a plusieurs raisons à cela, mais l'une d'entre elles est que la guerre commerciale, qui a engendré beaucoup d'incertitude chez nous, est également source d'incertitude aux États-Unis. Ils subissent les conséquences des modifications constantes aux droits de douane et des nombreuses menaces.

Les entreprises américaines adoptent donc le même comportement que les entreprises canadiennes, à savoir qu'elles reportent leurs décisions d'investissements majeurs. Cela apparaît clairement lorsqu'on analyse en détail les données relatives à l'industrie manufacturière aux États-Unis. Le seul grand secteur qui affiche de très bons résultats est celui du matériel électrique. Là encore, cela est lié au développement de l'intelligence artificielle. Toutes les entreprises manufacturières liées à ce développement se portent bien, mais celles des autres secteurs affichent des résultats en deçà des attentes.

L'autre point que j'ajouterai, c'est qu'en raison de ces droits de douane américains — en particulier sur l'acier et l'aluminium, qui constituent des intrants importants pour d'autres produits en amont de la chaîne d'approvisionnement —, les États-Unis sont aujourd'hui l'un des endroits les plus chers au monde pour fabriquer tout produit contenant de l'acier ou de l'aluminium. De ce point de vue, cette politique n'a vraiment pas beaucoup de sens. Comme je l'ai dit, elle nous cause beaucoup de tort, car nous exportons aux États-Unis une grande partie de ces produits soumis à des droits de douane.

Quoi qu'il en soit, je résumerai en disant que c'est une politique où tout le monde est perdant.

La sénatrice Papatello : J'ai une question à poser à M. Jeglic.

Je ne sais pas si votre bureau s'intéresse aux nuances dans la formulation de la politique « Achetez canadien ». Par exemple, lorsque des petites et moyennes entreprises souhaitent participer à des marchés publics, elles se retrouvent souvent avec des

they've never been in it, is getting into the supply chain of the large BGIS, EllisDon, et cetera, and how they negotiate that.

We've put these questions to the officials, and I've held sessions as well on this with officials and companies, and have heard their questions. How do they get themselves known to these larger companies? When they sign up — because they go in and they register as a company — they tick a box to say they're prepared to be visible to these “big boys” that are going to bid on a big project. However, there's nothing that makes the “big boys” look at who has ticked the box.

This is where we're falling down: Our guys have to have a mechanism to make sure they know there's a new guy in town that wants to get in on the supply chain. If you have an ability to be influential on that language, there are loopholes there, both in the language that says “where possible to have a Canadian supplier” — at some percentage, for example, that also gives them an out — and just the knowledge of what companies exist in this country and what they can offer.

Mr. Jeglic: I can tell you our role in the process.

Ultimately, it's the department that is responsible for the policy. I'm a connector of dots, for a lack of better terminology. As an ombud, I take in a lot of complaints. I hear things like this, and it's my responsibility to package that up and deliver that message to those who are involved in drafting the policy or amending the policy to reflect the realities.

I would suggest that this isn't a new issue, to be honest; how Canadian small- and medium-sized businesses fit into supply chains is a long-standing issue. Now we have additional preferences that encourage greater incorporation, but I would always suggest to small- and medium-sized businesses is you have to be aware of who the primes are and figure out how to get in bed with them at the right time. You can't do it after the contract is awarded.

Senator Papatello: These contracts are going three, four years out. If you miss the window, you're missing the window, and it's our obligation if we're going to enact a policy like this to not let the window close before our companies have the opportunity.

Mr. Jeglic: Absolutely.

contrats de sous-traitance. Leur difficulté, si elles n'ont jamais eu l'occasion de le faire, est d'intégrer la chaîne d'approvisionnement des grandes sociétés comme BGIS, EllisDon, etc., et de savoir comment s'y prendre.

Nous avons posé ces questions aux responsables. J'ai organisé des réunions à ce sujet avec des responsables et des représentants d'entreprises, au cours desquelles j'ai pu entendre leurs questions. Comment peuvent-elles se faire connaître auprès de ces grandes sociétés? Lorsqu'elles s'inscrivent — car elles s'enregistrent en tant qu'entreprise —, elles cochent une case indiquant qu'elles sont disposées à faire affaire avec ces grands acteurs qui vont soumissionner pour un gros projet. Cependant, rien n'est prévu pour amener ces grands acteurs à vérifier qui a coché cette case.

C'est là que le bât blesse. Il faut mettre en place un mécanisme leur permettant de savoir qu'un nouvel acteur souhaite s'intégrer à la chaîne d'approvisionnement. Si vous avez la possibilité d'exercer une influence sur les formulations utilisées... Il existe des lacunes, tant dans les formulations telles que « faire appel à un fournisseur canadien lorsque c'est possible » — à hauteur d'un certain pourcentage, par exemple, ce qui leur offre une échappatoire — que dans la simple connaissance des entreprises qui existent au pays et de ce qu'elles ont à offrir.

M. Jeglic : Je peux vous expliquer quel est notre rôle dans ce processus.

En fin de compte, c'est le ministère qui est responsable de la politique. Je suis en quelque sorte celui qui relie les points, faute d'une meilleure expression. En tant qu'ombud, je reçois beaucoup de plaintes. J'entends ce genre de choses, et c'est à moi de synthétiser tout cela et de transmettre ce message à ceux qui participent à l'élaboration ou à la modification de la politique afin qu'elle reflète la réalité.

Pour être honnête, je dirais que ce n'est pas un problème nouveau. La place des petites et moyennes entreprises canadiennes dans les chaînes d'approvisionnement est un enjeu de longue date. Les nouvelles préférences en matière d'approvisionnement encouragent une plus grande intégration, mais je dis toujours que les petites et moyennes entreprises doivent savoir qui sont les grandes sociétés et elles doivent trouver le moyen de nouer des relations avec elles au bon moment. Elles ne peuvent pas le faire une fois le contrat attribué.

La sénatrice Papatello : Ces contrats s'étendent sur trois ou quatre ans. Si l'on manque l'occasion, c'est raté. Il est de notre devoir, si nous voulons mettre en place une telle politique, de veiller à ce que cette occasion ne disparaisse pas avant que nos entreprises aient eu la possibilité d'en profiter.

M. Jeglic : Tout à fait.

Senator Papatello: So an Indian call centre, for example, is not in the cards, which means any agency, in any — and many of the provinces are following suit. So there is a lot of learning that can happen among jurisdictions because Ontario's supply is doing the same and the feds are doing the same. If you're the guy connecting the dots, then I hope that you're connecting the dots.

Mr. Jeglic: Absolutely. We're cognizant of the fact that every jurisdiction in Canada has their own perceptions of how to do this, so we're trying to be an amalgamator. This is still a relatively new concept in terms of it not having a long-standing history, so we're trying to make sure that the right people are talking to one another. As you said, the first thing is understanding where the concerns lie and making sure that the solution isn't a Band-Aid but actually rectifies the root cause of why this isn't addressing it. Because if we find out five years from now and the money is spent, then what good was that? It has to be live and active debate while figuring out how to resolve this instantaneously.

[Translation]

The Chair: I have a question for Mr. Jeglic. We're considering Part 16 of Bill C-31, which is somewhat on hold because the government has just introduced Bill C-40, and clause 47 states that if Part 16 of the legislation were to come into force, Bill C-40 would be repealed. That means we'll need some clarification from the government as to what we're doing with Part 16. Either we pass it so that we can repeal it, or we don't pass it when we get to Bill C-31.

However, beyond that, the government wanted the agency to make acquisitions totalling more than \$100 million, but that isn't in Bill C-31. I don't know whether Bill C-40 will include that limit. What do you think of that \$100-million limit on jurisdiction? Should the government move in that direction? Will we find out with Bill C-40? Do you think it's a good idea? In June, the defence committee tabled a report that stated that this accounted for just 10% of procurement; 90% of procurement falls below the \$100-million threshold, and the aim is for 70% of procurement to be Canadian. I'm not very good at math; that's why I'm a lawyer. This tells me that there's likely to be an issue.

[English]

Mr. Jeglic: It is a fairly evident statement. For me, logic always matters. If the logic dictates that we're simplifying the procurement process, it doesn't make sense that we're simplifying the procurement process for only a small fraction of the transactions. If the process is simplified, then ideally we're able to push more of the transactions toward the simplified process. If that simplified process is housed within the defence

La sénatrice Papatello : Un centre d'appels en Inde, par exemple, n'est donc pas un choix, ce qui signifie que n'importe quelle agence, où que ce soit... De nombreuses provinces emboîtent le pas. Il y a donc beaucoup à apprendre au sein des différentes administrations, car l'Ontario suit la même voie et le gouvernement fédéral fait de même. Si vous êtes celui qui relie les points, j'espère que vous le faites.

M. Jeglic : Tout à fait. Nous sommes conscients que chaque administration au Canada a sa propre vision de la manière de procéder, et c'est pourquoi nous essayons de jouer un rôle de fédérateur. Il s'agit encore d'un concept relativement nouveau, qui n'a pas une longue histoire. Nous veillons donc à ce que les bonnes personnes puissent échanger entre elles. Comme vous l'avez dit, la première étape consiste à cerner les sources de préoccupation et à veiller à ce que la solution ne soit pas un simple pansement, mais qu'elle remédie à la cause profonde qui fait en sorte que cela ne règle pas ce problème, car si nous le découvrons dans cinq ans, et que l'argent a été dépensé, à quoi cela aura-t-il servi? Il faut mener un débat vivant et actif tout en cherchant à résoudre ce problème dans l'immédiat.

[Français]

Le président : J'ai une question pour M. Jeglic. On étudie la partie 16 du projet de loi C-31, qui est un peu en suspens parce que le gouvernement vient de déposer le projet de loi C-40, et à l'article 47, il est dit que si la partie 16 de la loi entrerait en vigueur, on abrogerait le projet de loi C-40. Il va donc falloir qu'on ait des indications du gouvernement quant à savoir ce qu'on fait avec la partie 16 : on l'adopte pour pouvoir l'abroger ou bien on ne l'adopte pas quand on en sera au projet de loi C-31.

Or, au-delà de cela, le gouvernement voulait que l'agence fasse des acquisitions qui s'élèvent à plus de 100 millions de dollars, mais on ne le voit pas dans le projet de loi C-31. Je ne sais pas si, dans le projet de loi C-40, il y aura cette limite. Que pensez-vous de cette limite de 100 millions de dollars sur la sphère de compétence? Est-ce qu'on devrait aller vers cela? On verra avec le projet de loi C-40? Croyez-vous que c'est une bonne idée? Le Comité de la défense a produit un rapport déposé en juin et l'on dit que c'est juste 10 % des achats; 90 % des achats sont sous le seuil des 100 millions de dollars, et l'on veut que 70 % des achats soient canadiens. Je ne suis pas très bon en mathématiques, c'est pour cela que je suis avocat. Cela me dit qu'on risque d'avoir un enjeu.

[Traduction]

M. Jeglic : C'est une affirmation assez évidente. Pour moi, la logique est toujours de mise. Si la logique veut que l'on simplifie le processus d'approvisionnement, cela n'a aucun sens de ne le simplifier que pour une infime partie des transactions. Si le processus est simplifié, l'idéal serait de pouvoir orienter davantage de transactions vers ce processus simplifié. Si ce processus simplifié relève de l'Agence de l'investissement pour

investment agency, then my take is to lower the threshold to make sure the transactional volume reflects the simplification so more people benefit.

That being said, we also have to be fair to the fact that this is a newly created entity, and it's very difficult to create an entity and then flow significant transactional volume through that entity. A staged approach is appropriate, because if we open up the gates and say, "You're now responsible for a volume that this new entity can't handle."

So it does have to be staged, but we have to figure out what the appropriate pace is to start diluting that ceiling. At what point is \$100 million the right threshold? At what point is \$50 million? Those are questions that this committee rightfully questions, but again, we have to be kind to the fact that this is still a newly created entity. As a result of Bill C-40, it may form a Crown corporation, which again has different attributes.

As I've testified to this committee before, it being a Crown corporation creates a unique community. We've always said — as a previous senator mentioned — what is the purpose of a Crown corporation? It's supposed to be streamlined, so let's take advantage of having it be streamlined and make sure that all of the benefits accrue to the suppliers, because that's ultimately who we're trying to make the process easier for.

[Translation]

The Chair: I understand what you're saying. If we want to give meaning to your mandate, you would need jurisdiction over the new Crown agency, because otherwise a significant part of your mandate will slip through your fingers. Your role is extremely important.

[English]

Mr. Jeglic: Thank you, Mr. Chair, for the confidence.

[Translation]

The Chair: That's what I have seen over the years you have been testifying here: We can see the relevance of your role.

[English]

Mr. Jeglic: In many ways, I feel strongly that oversight should not be seen as a burden, and that's a mischaracterization of our office — sometimes by the media, sometimes by governmental actors — that somehow oversight is obstructionist to the desired outcome.

la défense, je pense qu'il faudrait abaisser le seuil afin que le volume des transactions reflète cette simplification, de sorte que davantage de personnes puissent en bénéficier.

Cela dit, il faut également tenir compte du fait qu'il s'agit d'une entité nouvellement créée. Il est très difficile de mettre en place une entité puis de lui imposer un volume de transactions important. Une approche progressive s'impose, car nous ne pouvons pas ouvrir les vannes et lui confier la responsabilité d'un volume de transactions qu'elle n'est pas en mesure de gérer.

Il faut donc procéder par étapes, mais nous devons déterminer quel est le rythme approprié pour commencer à abaisser ce plafond. À partir de quel moment 100 millions de dollars constituent-ils le seuil adéquat? À partir de quel moment est-ce 50 millions de dollars? Ce sont là des questions que le comité se pose à juste titre, mais, je le répète, nous devons tenir compte du fait qu'il s'agit d'une entité nouvellement créée. En raison du projet de loi C-40, elle pourrait prendre la forme d'une société d'État, qui présente des caractéristiques différentes.

Comme je l'ai déjà déclaré devant le comité, le fait qu'elle soit une société d'État en fait un organisme particulier. Nous avons toujours dit, comme l'a mentionné un autre sénateur, ce qu'est l'objectif d'une société d'État. Elle est censée être simple, alors tirons parti de cette caractéristique pour faire en sorte que tous les avantages profitent aux fournisseurs, car ce sont pour eux, au bout du compte, que nous cherchons à faciliter le processus.

[Français]

Le président : Je comprends votre témoignage. Si l'on veut donner un sens à votre mandat, il faudrait que vous ayez compétence sur le nouvel organisme de la Couronne, parce que, sinon, une partie significative de votre mandat vous glissera entre les doigts. Or, votre rôle est extrêmement important.

[Traduction]

M. Jeglic : Merci, monsieur le président, pour la confiance que vous m'accordez.

[Français]

Le président : C'est ce que je constate depuis les années que vous témoignez ici : on voit la pertinence de votre rôle.

[Traduction]

M. Jeglic : À bien des égards, je suis fermement convaincu que la surveillance ne doit pas être perçue comme un fardeau. Il y a une perception erronée à l'égard de notre bureau — parfois véhiculée par les médias, parfois par des acteurs gouvernementaux — selon laquelle la surveillance fait obstacle à l'atteinte du résultat souhaité.

What we don't want is purposeful blind spots because what ends up happening if you have purposeful blind spots, then problems that should be solvable in really small incremental parts cascade into something larger. Then it becomes something that requires litigation. But if you have constant oversight — and by “constant,” I mean light-touch oversight — then you're able to resolve issues as they occur.

Again, linking it back to my initial comments about Indigenous procurement. We have a blind spot around Indigenous procurement within our office. When we did the systemic review, we uncovered there were significant systemic issues. We wouldn't have had to wait so long if that blind spot didn't exist. What I'm suggesting is in this space why create a blind spot where the oversight isn't coming on a more regularized basis and making sure the feedback is provided in a constructive manner so that changes could be made? Again, it could be on a variety of issues, but it could be on the threshold. It could be for access to Canadian companies. That's feedback that we can provide to the Crown corporation in a timely manner.

[Translation]

The Chair: Including the goal of Buy Canadian. Thank you again for participating in our debates.

For our second panel today, we are pleased to welcome, from the Office of the Parliamentary Budget Officer, Annette Ryan, Parliamentary Budget Officer; Mark Mahabir, Director General, Costing and Budgetary Analysis and General Counsel; Louis Perrault, Director General, Economic and Fiscal Analysis; Govindadeva Bernier, Director, Budgetary Analysis; and Christopher E. Penney, Advisor-Analyst.

Welcome and thank you for accepting our invitation. Ms. Ryan, you're a regular; you have four to five minutes for your opening remarks before we move on to questions.

Annette Ryan, Parliamentary Budget Officer, Office of the Parliamentary Budget Officer: Thank you very much, Mr. Chair.

[English]

Distinguished committee members, good evening.

[Translation]

Thank you for inviting us to appear before you today to discuss Bill C-31, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025. You

Ce qu'il faut éviter, ce sont les angles morts délibérés, car lorsqu'il y en a, les problèmes qui devraient pouvoir être résolus par de toutes petites étapes progressives finissent par s'accumuler et prendre une ampleur considérable. On en arrive alors à une situation qui nécessite de recourir aux tribunaux. En revanche, si l'on assure une surveillance constante — et par « constante », j'entends une surveillance légère —, on est alors en mesure de résoudre les problèmes au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Je vais faire un lien avec mes remarques initiales concernant l'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. Notre bureau est aux prises avec un angle mort concernant l'approvisionnement auprès des Autochtones. Lorsque nous avons mené l'examen systémique, nous avons mis au jour d'importants problèmes systémiques. Nous n'aurions pas eu à attendre aussi longtemps pour les découvrir si cet angle mort n'avait pas existé. Ce que je suggère, c'est de se demander pourquoi, dans ce domaine, créer un angle mort où la surveillance n'est pas exercée de manière plus régulière pour veiller à ce que la rétroaction soit fournie de façon constructive afin que des changements puissent être apportés. La rétroaction pourrait concerner diverses questions, notamment le seuil ou l'accès aux entreprises canadiennes. C'est le type de rétroaction que nous pouvons fournir à la société d'État en temps opportun.

[Français]

Le président : Y compris la cible de l'achat canadien. Merci encore d'avoir participé à nos débats.

Nous avons le plaisir d'accueillir pour notre deuxième panel aujourd'hui, du Bureau de la directrice parlementaire du budget, Annette Ryan, directrice parlementaire du budget; Me Mark Mahabir, directeur général, Analyse budgétaire et des coûts et avocat général; Louis Perrault, directeur général, Analyse économique et financière; Govindadeva Bernier, directeur, Analyse budgétaire; et Christopher E. Penney, conseiller-analyste.

Bienvenue et merci d'avoir accepté notre invitation. Madame Ryan, vous êtes une habituée, vous avez de quatre à cinq minutes pour vos remarques d'introduction avant que nous passions aux questions.

Annette Ryan, directrice parlementaire du budget, Bureau de la directrice parlementaire du budget : Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Mesdames et messieurs les membres du comité, bonsoir.

[Français]

Je vous remercie de nous avoir invités à comparaître devant vous aujourd'hui pour discuter du projet de loi C-31, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au

have introduced our team, so I will move on to the legislation before us.

As required by the act that defines the mandate of the Parliamentary Budget Officer, my office provides impartial and independent analysis on the issues before you. Regarding the topic of your study this evening, we have released two reports on Bill C-31. The first was released in February of this year and addresses immediate expensing of manufacturing or processing facilities that were acquired on or after November 4, 2025, and that can be used by 2030. According to our calculations, this measure would cost about \$1.1 billion over five years, starting in 2025-26.

[English]

A separate report was published in June of this year to assess the budgetary impacts of automatic filing benefits for taxpayers who do not file a tax return. This measure would allow the Canada Revenue Agency, or CRA, to file a tax return on behalf of such taxpayers so that low-income individuals can receive the benefits to which they are entitled. In that report, we estimate the five-year cost to be around \$429 million.

Importantly, we would highlight that the benefit of this measure would be to some 6,000 taxpayers in 2026, rising to 50,000 taxpayers annually starting in 2027 and ongoing. This compares to approximately 2.4 million Canadians that do not file a tax return, some 10% to 12% of all adult potential tax filers, and skewed toward those of lower income.

[Translation]

My office recently published an analytical primer on defence that discusses the Defence Investment Agency, which features in Bill C-31. This agency's mandate would include improving defence procurement and overseeing the Industrial and Technological Benefits Policy.

[English]

Finally, for wider context on fiscal matters related to Budget 2025, my office has recently released reports on the operating budget fiscal anchor and the government's defence spending strategy, both announced in November 2025.

[Translation]

We look forward to answering your questions.

Thank you, Mr. Chair.

The Chair: Thank you very much.

Parlement le 4 novembre 2025. Vous avez présenté notre équipe, alors je vais passer à la loi devant.

Comme l'exige la loi qui définit le mandat de la directrice parlementaire du budget, mon Bureau fournit des analyses impartiales et indépendantes sur les enjeux devant vous. Pour ce qui est du sujet de votre étude ce soir, nous avons publié deux rapports sur le projet de loi C-31. Le premier a été rendu public en février de cette année et portait sur la passation en charges immédiates d'installations de fabrication ou de transformation acquises le ou après le 4 novembre 2025 et qui pourront être utilisées d'ici 2030. Selon nos calculs, cette mesure coûterait environ 1,1 milliard de dollars sur 5 ans à compter de 2025-2026.

[Traduction]

Un rapport distinct a été publié en juin de cette année afin d'évaluer l'incidence budgétaire de l'automatisation du versement des prestations pour les contribuables qui ne remplissent pas de déclaration de revenus. Cette mesure permettrait à l'Agence du revenu du Canada, l'ARC, de produire une déclaration de revenus au nom de ces contribuables, afin que les personnes à faible revenu puissent recevoir les prestations auxquelles elles ont droit. Dans ce rapport, nous estimons le coût sur cinq ans à environ 429 millions de dollars.

Il est important de souligner que cette mesure profiterait à quelque 6 000 contribuables en 2026, puis à 50 000 contribuables par année à partir de 2027 et par la suite. À titre de comparaison, environ 2,4 millions de Canadiens ne remplissent pas de déclaration de revenus, soit entre 10 et 12 % de l'ensemble des déclarants potentiels adultes, une proportion qui concerne principalement les personnes à faible revenu.

[Français]

Mon bureau a publié dernièrement une introduction analytique en matière de défense dans laquelle est abordée l'Agence de l'investissement pour la défense, dont il est question dans le projet de loi C-31. Cette agence aurait notamment pour mandat d'améliorer l'approvisionnement en défense et de superviser la Politique des retombées industrielles et technologiques.

[Traduction]

Enfin, pour vous donner une vue d'ensemble des questions financières liées au budget de 2025, mon bureau a récemment publié des rapports sur la cible du budget de fonctionnement et sur la stratégie du gouvernement en matière de dépenses de défense. Ces deux éléments ont été annoncés en novembre 2025.

[Français]

Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Merci, monsieur le président.

Le président : Merci beaucoup.

[English]

Senator Cardozo: I have two questions, and I will pose them together in case we run out of time; the first is, globally, we're in this race to lower taxes, especially lower business taxes, and having the fastest write-off period you can for equipment. We're doing it because the Americans are doing it, so we're trying to do one better than them. When do we have to stop doing that, at which point there's nothing left in the kitty?

Part of it is the companies that are asking for these measures and are also the companies who were here earlier today who want major government contracts. If nobody is paying into the tax system, the government can't have major contracts.

My other question is on the other issue you talked about, which is auto-filing of tax returns.

Given that the CRA has a lot of information, everything from the information on our salaries — if we're in a salaried position — any investments or donations we make, why can't we move to auto-filing for everybody where you would have auto-filing where they would auto-file everything they have, send it to us and then we verify it and send it back because they have that information?

Somebody put it to me the other day; it's like an exam we do every day. We fill out this thing, and they say, "Oh, no. No, you forget this, this and this." Well, why didn't they tell me that in the first place, then I could look over it and the taxpayers could do it? I'd like your thoughts on those two issues.

Ms. Ryan: Yes, of course, senator.

On the first question about the tax cuts, if I could essentially rephrase it and check that I've understood it well, I think your question is to what extent can we continue to follow these measures?

Then I understood your question to involve more of an evaluation type of element — to what extent are we checking that these measures, or past tax measures, are achieving the objectives of their original announcement? Is that the correct basis?

Senator Cardozo: A tax cut costs a certain amount, and that's a lot of what you do. Say that this tax cut costs \$1.5 billion and that one \$5 billion. At what point can we not afford those?

[Traduction]

Le sénateur Cardozo : J'ai deux questions, et je vais les poser ensemble au cas où nous manquerions de temps. La première est la suivante : à l'échelle mondiale, nous sommes engagés dans une course à la baisse des impôts, en particulier les impôts sur les sociétés, et à l'amortissement le plus rapide possible du matériel. Nous le faisons parce que les Américains le font, et nous essayons donc de faire mieux qu'eux. Quand devons-nous cesser cela? À quel moment ne restera-t-il plus rien dans les coffres?

Les entreprises qui réclament ces mesures sont aussi celles qui étaient présentes ici plus tôt dans la journée et qui souhaitent décrocher d'importants contrats gouvernementaux. Si personne ne contribue au régime fiscal, l'État ne peut pas attribuer d'importants contrats gouvernementaux.

Mon autre question porte sur l'autre sujet dont vous avez parlé, à savoir la production automatisée de déclarations de revenus.

Étant donné que l'ARC dispose d'une multitude de renseignements, qu'il s'agisse de nos salaires — si nous sommes salariés —, de nos placements ou de nos dons, pourquoi ne procéderait-elle pas à la production automatisée des déclarations de revenus de tout le monde? Vu qu'elle dispose déjà de ces renseignements, elle remplirait automatiquement notre déclaration, elle nous la transmettrait, puis nous la vérifierions avant de la lui renvoyer?

Quelqu'un m'a fait remarquer l'autre jour que c'est comme un examen qu'on passe. On remplit un formulaire, et on nous dit : « Oh non, vous avez oublié ceci, cela et encore cela. » Mais alors, pourquoi ne me l'a-t-on pas dit dès le départ? J'aurais pu vérifier. Le contribuable aurait pu le faire. J'aimerais connaître votre avis sur ces deux points.

Mme Ryan : Oui, bien sûr, sénateur.

En ce qui concerne la première question sur les réductions d'impôt, si je peux me permettre de la reformuler pour m'assurer que je l'ai bien comprise, je crois que vous demandez dans quelle mesure nous pouvons continuer à appliquer ces mesures.

J'ai aussi compris que votre question porte davantage sur l'évaluation, à savoir dans quelle mesure nous vérifions si ces mesures, ou les mesures fiscales antérieures, atteignent les objectifs fixés lors de leur annonce initiale. Est-ce exact?

Le sénateur Cardozo : Une baisse d'impôt a un coût, qui représente une part importante des dépenses. Disons qu'une baisse d'impôt coûte 1,5 milliard de dollars et qu'une autre coûte 5 milliards de dollars. À partir de quel moment ne pourrions-nous plus nous permettre ces réductions?

Ms. Ryan: For context, corporate income taxes right now are about \$100 billion. To the extent that this most recent round of tax cuts takes that down by \$6 billion a year, that's a magnitude to put into baseline the question.

The question of to what extent can we continue to do this is also informed by the extent to which we can continue to lower taxes and increase spending in a context where there is pressure on bond yields and interest rates? What is the room for danger is a very live question right now.

At the limit, I think it's at that point where debt charges start to accelerate. Right now, I think we are moving very quickly, from 10 cents of every revenue dollar going to debt service charges to within a couple of years that rising to 14 cents on the dollar.

I think there is a rule of thumb that when you get up to 18 or 20 cents on the dollar, that's a danger zone. There are many different considerations here. We're working quite hard in PBO on, essentially, collecting these issues into a single document for your consideration.

Senator Cardozo: Can you touch on the auto-filing?

Ms. Ryan: I think the CRA has different categorizations. One is for those who don't file. The measure in Bill C-31 speaks to that. As I opened with, it's a very small percentage of people that they target versus the total number of those people that don't file.

I think that's largely a budgetary consideration. I think that's a question for finance or CRA officials of why they are not targeting a higher number than 50,000 per year.

Your question speaks more to those who are filing and the complexity that they face. I believe there are projects at CRA that are attempting to help with pre-filing. If time allows, Mr. Chair, I'll turn to Mr. Perrault to add a little bit on that.

Louis Perrault, Director General, Economic and Fiscal Analysis, Office of the Parliamentary Budget Officer: I think right now the steps for the automatic federal benefits are to get people who are not getting benefits to receive it. But there are also plans, and I think the government is targeting something like 5.5 million people, to have these pre-populated and get the

Mme Ryan : Pour placer les choses dans leur contexte, je peux dire que l'impôt sur les sociétés rapporte actuellement environ 100 milliards de dollars. Dans la mesure où la dernière série de baisses d'impôt réduit ce montant de 6 milliards de dollars par année, c'est une réduction qu'il convient de prendre en compte.

La question de savoir dans quelle mesure nous pouvons continuer à faire cela dépend également de notre capacité à continuer de réduire les impôts et d'augmenter les dépenses dans un contexte où des pressions s'exercent sur les rendements obligataires et les taux d'intérêt. Quelle est la marge de manœuvre dont nous disposons? C'est une question très d'actualité en ce moment.

Je pense que c'est lorsque les frais liés à la dette commencent à augmenter plus rapidement. À l'heure actuelle, je crois que la situation évolue très rapidement. Aujourd'hui, 10 cents sur chaque dollar de recettes sont consacrés au service de la dette, et d'ici quelques années, ce chiffre devrait passer à 14 cents.

Je pense qu'en règle générale, dès que l'on atteint 18 ou 20 cents sur chaque dollar, on entre dans une zone dangereuse. De nombreux facteurs doivent être pris en compte à cet égard. Au sein de notre bureau, nous travaillons d'arrache-pied pour rassembler ces questions dans un seul document aux fins de votre examen.

Le sénateur Cardozo : Pourriez-vous nous parler un peu de la production automatisée des déclarations de revenus?

Mme Ryan : Je pense que l'ARC a établi différentes catégories. L'une d'elles concerne les personnes qui ne remplissent pas de déclaration. La mesure prévue dans le projet de loi C-31 vise cette catégorie. Comme je l'ai dit au début, la mesure vise un très petit pourcentage du nombre total de personnes qui ne remplissent pas de déclaration.

Je crois que c'est avant tout pour des raisons budgétaires. Je pense qu'il faudrait demander aux responsables du ministère des Finances ou de l'ARC pourquoi ils ne visent pas un chiffre supérieur à 50 000 par année.

Votre question porte davantage sur les personnes qui produisent une déclaration et les difficultés auxquelles elles sont confrontées. Je crois savoir que l'ARC mène actuellement des projets visant à aider les contribuables à préremplir leurs déclarations. Si le temps le permet, monsieur le président, je vais donner la parole à M. Perrault pour qu'il apporte quelques précisions à ce sujet.

Louis Perrault, directeur général, Analyse économique et financière, Bureau du directeur parlementaire du budget : Je pense qu'à l'heure actuelle, les mesures relatives aux prestations fédérales automatiques consistent à faire en sorte que les personnes qui ne reçoivent pas de prestations les reçoivent. Mais il y a aussi des plans, et je pense que le gouvernement vise

automatic filing happening. Then they would have to check in. There are definitely plans to increase that.

Are there more ambitious plans? I don't know. But definitely, I think right now, the target is 5.5 million up to the 2028 tax year.

Senator Cardozo: Thank you. It would be a fairly simple thing to do. They have the information. Give it to us before tax day or after tax day?

Ms. Ryan: I would hesitate to say fairly simple, sir. But I think the idea is straightforward.

Senator Ross: You published a report that talked about the accelerated capital cost allowance, or CCA. You indicated in the report that the cost of these measures would be in the vicinity of \$250 million, while the Department of Finance Canada indicated it could be upward of \$310 million per year. I wonder if you could give me a sense of the difference between your estimates and their estimates. What is included and why there is quite a gap there?

Govindadeva Bernier, Director, Budgetary Analysis, Office of the Parliamentary Budget Officer: I can't speak to how they did their estimate specifically, but in our case, we looked at historical data on the acquisition of manufacturing and processing buildings. I think since 2007, there has been an increased rate for manufacturing and processing buildings. It was already 10% rather than 4%. These are all in the specific CCA class, class 1. We were able to identify historically how much was invested each year in these specific buildings. Then we took this historical data, and we projected it forward using our own in-house macroeconomic model, which projects investment in non-residential buildings.

Given this projection, we assume a certain share of businesses is non-taxable. With immediate expensing, if you don't have any tax liability in the current year, you don't really benefit from the immediate expensing right now because you really don't have any tax payable. There might be a slight difference in the assumptions on how many of these businesses making the investment are taxable or not, and maybe the total number of new buildings that will be acquired over the five-year projection horizon. Those are probably the main reasons why there is a slight difference.

Senator Ross: I have a question about the 90% threshold for the use of the space of the building for manufacturing. Have you done any projections or any estimates on what the difference in

environ 5,5 millions de personnes, pour que ces documents soient remplis au préalable et obtenir la production automatique des déclarations. Ensuite, il faudrait que les gens s'enregistrent. Il y a certainement des plans pour bonifier cette méthode.

Y a-t-il des plans plus ambitieux? Je ne le sais pas. Mais il est certain qu'à l'heure actuelle, je pense que l'objectif est de 5,5 millions d'ici l'année d'imposition 2028.

Le sénateur Cardozo : Merci. Ce serait assez simple à faire. Le gouvernement a l'information. Les prestations seraient-elles remises avant ou après le jour de l'impôt?

Mme Ryan : J'hésiterais à dire que c'est assez simple, monsieur. Mais je pense que l'idée est claire.

La sénatrice Ross : Vous avez publié un rapport qui parlait de la déduction pour amortissement accéléré, ou DPA. Vous avez indiqué dans le rapport que le coût de ces mesures serait d'environ 250 millions de dollars, alors que le ministère des Finances du Canada a indiqué qu'il pourrait s'élever à plus de 310 millions de dollars par année. Je me demande si vous pourriez me donner une idée de la différence entre vos estimations et les siennes. Qu'est-ce qui est inclus et pourquoi y a-t-il un écart important?

Govindadeva Bernier, directeur, Analyse budgétaire, Bureau du directeur parlementaire du budget : Je ne peux pas parler de la façon dont ils ont fait leur estimation précisément, mais dans notre cas, nous avons examiné les données historiques sur l'acquisition d'immeubles de fabrication et de transformation. Je pense que depuis 2007, il y a eu une augmentation du taux pour les bâtiments de fabrication et de transformation. Il était déjà de 10 % plutôt que de 4 %. Ils font tous partie de la catégorie 1 de la DPA. Nous avons été en mesure de déterminer historiquement le montant investi chaque année dans ces bâtiments précis. Nous avons ensuite pris ces données historiques et nous les avons projetées à partir de notre propre modèle macro-économique interne, qui prévoit des investissements dans des bâtiments non résidentiels.

Compte tenu de cette projection, nous présumons qu'une certaine part des entreprises est non imposable. En ce qui concerne la passation en charges immédiate, si vous n'avez pas d'obligation fiscale au cours de l'année en cours, vous ne bénéficiez pas vraiment de la passation en charges immédiate à l'heure actuelle, car vous n'avez pas vraiment d'impôt à payer. Il pourrait y avoir une légère différence dans les hypothèses sur le nombre d'entreprises qui effectuent l'investissement, qui sont imposables ou non, et peut-être aussi dans le nombre total de nouveaux immeubles qui seront acquis au cours de l'horizon de projection de cinq ans. Ce sont probablement les principales raisons pour lesquelles il y a une légère différence.

La sénatrice Ross : J'ai une question au sujet du seuil de 90 % pour l'utilisation de l'espace du bâtiment à des fins de fabrication. Avez-vous fait des projections ou des estimations sur

cost would be if that number were lowered and more businesses were able to take advantage of this? Has there been any estimation done on that? Or is there any thought of that?

Mr. Bernier: We haven't done any estimation on that. I don't have any specific thoughts. It would probably be difficult for us because the way we identify those buildings, to benefit from this higher 10% rate, it was the same rule of 90% historically. It was easy to say these are the same rules so we can look at historical data.

If the threshold were to change, it would probably be more challenging to find the right data to get the estimates.

Senator MacAdam: Thank you to Ms. Ryan and your staff for being here this evening. I'm going to talk about the report you did on the operating budget fiscal anchor. You mentioned that Canada is not the first jurisdiction to tie a fiscal anchor to a capital-versus-operating split. The U.K. has a similar framework, but also pairs it with a debt rule and a capital definition aligned to international national account standards.

The need for a fiscal anchor connected to debt has been raised by the IMF, brought up here at Standing Senate Committee on National Finance, and to the Minister of Finance and National Revenue. Given the government's focus on capital formation and its impact on the debt, would you agree that adopting similar safeguards or standards around debt would be prudent for fiscal discipline and sustainability? I want you to comment on that.

Ms. Ryan: I think it's straightforward, senator, to say that a fiscal rule based on a debt to GDP ratio would be more prudent. It's straightforward. You get a declining debt to GDP that, when you essentially have revenues surpassing expenditures through time based on your GDP and population.

That really is at the core of prudence.

To be fair to the government's position, they assert that the investments they are making across a broad range of measures, as you're studying all the time, will increase GDP into that medium-term scenario. That is a very ambitious assertion that is prone to many risks. Essentially, that is the opposite of prudence. I'll stop there, senator. I'm sure you have many questions.

Senator MacAdam: In that same report, you said, based on current public information, it's not possible to independently replicate the classification or anticipate how future spending might be attributed. Also, that classifying programs between

ce que serait la différence de coût si ce chiffre était réduit et qu'un plus grand nombre d'entreprises étaient en mesure d'en profiter? Avez-vous fait une estimation à ce sujet? Ou y avez-vous pensé?

M. Bernier : Nous n'avons pas fait d'estimation à ce sujet. Je n'ai pas d'opinion précise à ce propos. Ce serait probablement difficile pour nous, parce que la façon dont nous identifions ces bâtiments, pour bénéficier de ce taux plus élevé de 10 %, c'était la même règle de 90 % par le passé. Il était facile de dire que ce sont les mêmes règles afin que nous puissions examiner les données historiques.

Si le seuil devait changer, il serait probablement plus difficile de trouver les bonnes données pour obtenir les estimations.

La sénatrice MacAdam : Merci à Mme Ryan et à son personnel d'être ici ce soir. Je vais parler du rapport que vous avez produit sur l'ancrage budgétaire du budget de fonctionnement. Vous avez mentionné que le Canada n'est pas le premier pays à lier une cible budgétaire à une répartition du capital par rapport au fonctionnement. Le Royaume-Uni dispose d'un cadre similaire, mais il l'associe également à une règle sur la dette et à une définition du capital harmonisée aux normes internationales en matière de comptes nationaux.

La nécessité d'une cible budgétaire liée à la dette a été soulevée par le FMI, ici au Comité sénatorial permanent des finances nationales, ainsi que par le ministre des Finances et du Revenu national. Étant donné que le gouvernement met l'accent sur la formation de capital et son incidence sur la dette, seriez-vous d'accord pour dire qu'il serait prudent d'adopter des mesures de protection ou des normes similaires en matière de dette pour assurer la discipline et la viabilité financières? J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Mme Ryan : Je pense qu'il est simple, sénatrice, de dire qu'une règle budgétaire fondée sur un ratio de la dette au PIB serait plus prudente. C'est simple. Le ratio de la dette au PIB diminue lorsque les revenus dépassent les dépenses au fil du temps en fonction du PIB et de la population.

C'est vraiment au cœur de la prudence.

Pour être juste à l'égard de la position du gouvernement, il affirme que les investissements qu'il fait dans un large éventail de mesures, comme vous l'étudiez constamment, permettront d'accroître le PIB dans ce scénario à moyen terme. C'est une affirmation très ambitieuse qui est sujette à de nombreux risques. Essentiellement, c'est le contraire de la prudence. Je vais m'arrêter ici, sénatrice. Je suis certaine que vous avez de nombreuses questions.

La sénatrice MacAdam : Dans ce même rapport, vous avez dit que, d'après les informations publiques actuelles, il n'est pas possible de reproduire indépendamment la classification ou d'anticiper la manière dont les dépenses futures pourraient être

capital and operating can result in different treatments, depending on judgments that vary, program by program, without a consistent published rationale.

Given these limitations, how confident can we be that any reporting on this fiscal anchor or balance in the operating account is a useful indicator of fiscal discipline or sustainability?

Ms. Ryan: Thank you very much, senator. We undertook this study because of these very concerns. Because the government has stepped away from the fiscal anchor of debt to GDP, which has that straightforward prudence, we wanted to really understand the fiscal anchor that they said they would be governed by with the new creation of an operating budget balance.

We weren't able to do that analysis based on what was in previous budget documents or the spring update. We really had to do a lot of legwork in order to, in the first instance, get a comprehensive set at the granular level of the Department of Finance definitions of what is operating versus capital. We had to do a lot of legwork to essentially collect information from departmental plans and so on and the tax expenditures for these hundreds of different grants and contributions, business subsidy measures or tax expenditures as to how much they would cost and then be able to construct forecasts going forward.

Given that the government has set forward this operating budget as one of its two fiscal anchors, the other one being a declining deficit-to-GDP ratio, I would see it as really imperative that the government would make this detail available with each of its budget documents to show how they are seeing their own fiscal discipline.

As a bit of a counterpoint to that, I think that detail of which business subsidies and which tax measures they see as contributing to operating objectives versus creating capital goods that have that knock-on effect on productivity and so on, to a certain extent it goes back to Senator Cardozo's question of how much can you keep adding to tax expenditures before you start dialling those back? I think that amount of detail could help the National Finance Committee or other interested bodies to see where the opportunities are to improve the overall fiscal position by dialling some of those back.

Senator Kingston: Thank you for being here. My question is regarding your delivery of the automatic federal benefits for low-income individuals.

attribuées. De plus, la classification des programmes entre les dépenses en capital et les dépenses de fonctionnement peut donner lieu à des traitements différents, selon les jugements qui varient, programme par programme, sans justification publiée cohérente.

Compte tenu de ces limites, dans quelle mesure pouvons-nous être sûrs que tout rapport sur cette cible budgétaire ou sur le solde du compte des opérations est un indicateur utile de discipline ou de viabilité budgétaire?

Mme Ryan : Merci beaucoup, sénatrice. Nous avons entrepris cette étude précisément en raison de ces préoccupations. Étant donné que le gouvernement s'est éloigné de l'ancrage budgétaire de la dette au PIB, qui comporte cette simple prudence, nous voulions vraiment comprendre l'ancrage budgétaire qui, selon lui, régirait le gouvernement avec la création d'un nouvel équilibre budgétaire de fonctionnement.

Nous n'avons pas été en mesure de faire cette analyse en fonction de ce qui figurait dans les documents budgétaires précédents ou dans la mise à jour du printemps. Nous avons vraiment dû faire beaucoup de travail en amont pour obtenir un ensemble complet et détaillé de définitions du ministère des Finances sur ce qui constitue les dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses en capital. Nous avons dû faire beaucoup de travail pour recueillir des renseignements à partir des plans ministériels et ainsi de suite, ainsi que les dépenses fiscales pour ces centaines de subventions et de contributions différentes, de mesures de subventions aux entreprises ou de dépenses fiscales, afin de déterminer combien elles coûteraient et d'être en mesure d'établir des prévisions pour l'avenir.

Étant donné que le gouvernement a présenté ce budget de fonctionnement comme l'une de ses deux cibles budgétaires, l'autre étant la diminution du ratio déficit-PIB, je considère qu'il est vraiment impératif que le gouvernement fournisse ce détail dans chacun de ses documents budgétaires pour montrer comment il perçoit sa propre discipline budgétaire.

En guise de contre-argument, je pense que le détail des subventions aux entreprises et des mesures fiscales que le gouvernement considère comme contribuant aux objectifs d'exploitation par rapport à la création de biens d'immobilisations qui ont un effet d'entraînement sur la productivité et ainsi de suite, dans une certaine mesure, nous ramène à la question du sénateur Cardozo, à savoir dans quelle mesure on peut continuer à augmenter les dépenses fiscales avant de commencer à les réduire. Je pense que ce niveau de détail pourrait aider le Comité des finances nationales ou d'autres organismes qui souhaitent voir quelles sont les possibilités d'améliorer la situation financière globale en réduisant certaines de ces dépenses.

La sénatrice Kingston : Merci d'être ici. Ma question porte sur la mise en œuvre de l'automatisation du versement des prestations fédérales pour les personnes à faible revenu.

First of all, congratulations to everyone who was involved in doing this initiative, because I think it's really good overall. But I'm kind of concerned about how you actually find people who have not paid their taxes for some time — or not paid their taxes but have not filed for income tax for some time and don't really often have the capacity to do so.

I have worked in communities for a long time, and one of the things that has been very helpful is a community volunteer tax program. But is it enough? In the context of what you're trying to do, has that program been improved? Enhanced? In some cases, how do you get people a bank account to get the money to them?

I would just like you to talk a little bit about how the government tells you they are planning to identify people and get them the help they need to receive the benefits?

Ms. Ryan: That's at the core of it, senator. I would say that it is a CRA initiative. Mr. Perrault, I'll turn to you.

Mr. Perrault: In this case, you're right. Reaching, let's say the number is 2.4 million people; that would be more difficult. I think CRA, with our discussions with them, I think targeted people that they have, first of all, a lot of information on. They probably have T4 slips and known addresses. They have criteria that they use to select people. Perhaps this is why the number of people goes from like 3,000, 6,000, up to like 50,000, which does not tackle the whole problem. They have information. That's how these were selected to be able to achieve those automatic benefits.

You're quite right, I think, to extend it further. There is probably a lot more information, and you would face the issues of: Who has a bank account? Who has a fixed address? That's a problem.

I don't want to speak for the CRA, but perhaps these challenges are an explanation for the smaller set of individuals that they are able to target.

Senator Kingston: Okay. This is in the information that was provided to us. It says that the automatic filing federal benefits program would complement existing CRA initiatives, such as the recently announced pre-populated returns program, SimpleFile and the Community Volunteer Income Tax Program.

Tout d'abord, je tiens à féliciter toutes les personnes qui ont participé à cette initiative, car je pense qu'elle est très positive dans son ensemble. Cela dit, je m'interroge un peu sur la manière dont vous identifiez concrètement les personnes qui n'ont pas payé leurs impôts depuis un certain temps ou qui, en plus de cela, n'ont pas rempli de déclaration de revenus depuis un certain temps et n'en ont souvent pas vraiment la capacité.

Je travaille depuis longtemps dans le milieu communautaire, et l'une des choses qui se sont avérées très utiles est un programme communautaire de bénévolat en matière d'impôt. Mais est-ce suffisant? Dans le cadre de ce que vous essayez de faire, ce programme a-t-il été amélioré, renforcé? Dans certains cas, comment faites-vous pour veiller à ce que les personnes disposent d'un compte bancaire dans lequel vous pourrez leur verser l'argent qui leur revient?

J'aimerais simplement que vous nous expliquiez un peu comment le gouvernement compte s'y prendre pour identifier ces personnes et leur apporter l'aide dont elles ont besoin pour percevoir les prestations.

Mme Ryan : C'est là le cœur du sujet, sénatrice. Je dirais qu'il s'agit d'une initiative de l'ARC. Monsieur Perrault, je vous laisse la parole.

M. Perrault : Dans ce cas précis, vous avez raison. Rejoindre, disons, 2,4 millions de personnes augmenterait le niveau de difficulté. D'après nos discussions avec les gens de l'ARC, je crois qu'ils ciblent des personnes sur qui ils ont de nombreux renseignements. L'agence a probablement des formulaires T4 et des adresses connues. Elle utilise des critères pour sélectionner ces personnes. C'est peut-être pour cela que le nombre de personnes passe de 3 000 ou 6 000 à environ 50 000, ce qui ne résout pas l'ensemble du problème. Elle dispose de renseignements, et c'est grâce à cela qu'elle a pu sélectionner les personnes qui bénéficieront de ces prestations automatiques.

Je crois que vous avez tout à fait raison de regarder plus loin. Il existe probablement beaucoup plus de renseignements, et vous seriez alors confrontés à des questions telles que : qui possède un compte bancaire? Qui a une adresse fixe? C'est un problème.

Je ne veux pas parler au nom de l'Agence du revenu, mais ces difficultés expliquent peut-être pourquoi le groupe de personnes qu'elle est en mesure de cibler est plus restreint.

La sénatrice Kingston : D'accord. Cela figure dans les renseignements qu'on nous a fournis. Il y est indiqué que ce programme d'automatisation des prestations fédérales viendrait compléter les initiatives existantes de l'Agence du revenu, telles que le programme de déclarations préremplies récemment annoncé, Déclarer simplement et le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt.

What I'm wondering is, given that the government is doing something that is fairly new, innovative and good, what is the Community Volunteer Income Tax Program being given as tools or resources to recruit? I think what you're saying to me is that they are really not recruiting and that people will be identified because some T4s have rolled in. Is it this year or the last three years? Because in the stuff we have been given, it talks about a three-year window and so on.

Mr. Perrault: I will be very honest. The actual details on how these individuals were selected were not given to us. There are criteria by which they have chosen this population, but the extent and what each criterion is, we do not know.

Senator Kingston: One final point. A community agency, which is trying to help people — and filing your income tax return is really a good idea — could they feed into this to identify people who would then qualify for this?

Mr. Perrault: It's perhaps a great idea. Again, this is a CRA initiative. Some of it has grown from the SimpleFile program. So how much they are in contact with these individuals I can't say, and I don't want to speak for the CRA. I think those are great questions for the CRA, definitely.

Senator Kingston: Thank you. I will ask them.

[Translation]

Senator Gignac: Welcome to the witnesses. I want to ask you about a report you published less than a week ago, a report that was actually requested of you by this committee, the Standing Senate Committee on National Finance. Thank you for mentioning on your website that it was at our request. I wanted to make sure that you don't mind being asked about that, since we were originally supposed to ask you only about Bill C-31. However, the chair seems to give us some leeway to ask you about other topics.

Less than a week ago, you published a report on high-speed rail. You analyzed the costs. Could you quickly talk about the findings? We were told it would cost between \$60 billion and \$90 billion, but you have arrived at higher figures. How did you go about estimating these higher costs in your study?

Ce que je me demande, c'est, étant donné que le gouvernement met en place une mesure relativement nouvelle, innovante et positive, de quels outils ou ressources le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt dispose-t-il pour recruter des bénévoles? Je crois que ce que vous me dites, c'est qu'ils ne recrutent pas vraiment et que les personnes seront identifiées parce que certains formulaires T4 ont été transmis. S'agit-il de cette année ou des trois dernières années? Si je pose la question, c'est que les documents qu'on nous a donnés parlent d'une période de trois ans et ainsi de suite.

M. Perrault : Je vais être très honnête avec vous. Les détails concrets sur la manière dont ces personnes ont été sélectionnées ne nous ont pas été communiqués. Il existe des critères sur la base desquels cette population a été choisie, mais nous ne connaissons ni leur étendue ni leur nature exacte.

La sénatrice Kingston : Une dernière observation. Un organisme communautaire qui s'efforce d'aider les gens — et le fait de remplir sa déclaration de revenus est vraiment une bonne idée — pourrait-il contribuer à ce processus pour identifier les personnes qui pourraient être admissibles à ce programme?

M. Perrault : C'est sans doute une excellente idée. Encore une fois, il s'agit d'une initiative de l'ARC. Une partie de ce dispositif est issue du programme Déclarer simplement. Je ne saurais donc dire dans quelle mesure ces organismes sont en contact avec ces personnes, et je ne souhaite pas m'exprimer au nom de l'agence. Je crois que ce sont là d'excellentes questions qu'il faudrait lui poser.

La sénatrice Kingston : C'est ce que je vais faire. Je vous remercie.

[Français]

Le sénateur Gignac : Bienvenue aux témoins. J'ai envie de vous poser des questions sur un rapport que vous avez publié il y a moins d'une semaine, un rapport qui vous avait d'ailleurs été demandé par ce comité-ci, le Comité sénatorial permanent des finances nationales. Je vous remercie d'avoir mentionné sur votre site Web que c'était à notre demande. Je voulais m'assurer que vous ne voyez pas d'inconvénient à ce qu'on vous questionne là-dessus, puisqu'on devait initialement vous questionner seulement sur le projet de loi C-31. Mais le président semble nous donner une marge de manœuvre pour vous questionner sur d'autres sujets.

Donc, vous avez publié il y a moins d'une semaine un rapport sur le train à grande vitesse. Vous avez analysé les coûts. Pouvez-vous nous parler rapidement des conclusions? On nous a dit que cela coûterait entre 60 et 90 milliards, mais vous arrivez à des chiffres plus élevés. Comment vous y êtes-vous pris dans votre étude pour estimer ces coûts plus élevés?

Ms. Ryan: Certainly. These ideas are still fresh in our minds, so we're comfortable discussing them. I will start by saying that we looked at high-speed rail projects that have already been completed abroad. We looked at over 90 projects. We compiled specific information on 57 projects, which touches on the cost per number of kilometres and the cost of tunnels, bridges, viaducts and so on.

We saw this as a reasonable benchmark for the Canadian project. We compiled information on the route that Alto is considering. That's how we developed our estimate for the route you described.

Mr. Perrault, do you want to add anything?

Mr. Perrault: That's relatively comprehensive. Was there a more specific question about the methodology?

Senator Gignac: In terms of the weather, the terrain, does that resemble one country more than another? You mentioned a number of countries, ten or so countries, I believe, and various projects.

I have been to China three times in the last few years; I don't know whether they have been approached. They still have 50,000 kilometres, whereas we're trying to cover 1,000 kilometres. Could the expertise they're developing lower the cost to less than \$100 million per kilometre? I don't know what technique they use. With 50,000 kilometres, they must have more experience than other countries. There must be a learning curve, I suppose, when building a high-speed rail. I'm curious as to which countries were being considered. Is there a country whose terrain is more similar to our terrain?

Mr. Perrault: In fact, we take 57 projects. The countries in question are all over the world. There are some in Asia, and in Europe, there are England, Italy and Germany. That's all part of the analysis. After that, we try to take geographic location into account.

For our analysis and our estimate, our benchmark is Europe, given the bills passed by the government to potentially reduce litigation issues.

Europe is really the basis. Weather, that type of thing . . . Terrain is obviously part of the analysis insofar as it affects tunnels and elevated rails. After that, judgments were made.

All the information from a number of countries is included. As for whether several projects in the same country would reduce costs, we looked into that, but there are so few countries and so

Mme Ryan : Certainement. Comme ces idées sont fraîches dans nos têtes, nous sommes à l'aise d'en parler. Je vais commencer en disant que nous avons examiné des projets déjà complétés de trains à grande vitesse à l'échelle internationale. On a examiné plus de 90 projets. On a compilé des informations précises sur 57 projets, qui touchent la question du coût par nombre de kilomètres, du coût pour des tunnels, des ponts, des viaducs et des choses comme cela.

On l'a regardé comme étant un point de référence raisonnable pour le projet canadien. On a compilé des informations sur le tracé envisagé par Alto. C'est effectivement comme cela qu'on a développé notre estimation qui touche le tracé que vous avez décrit.

Monsieur Perrault, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Perrault : C'est relativement complet. Y avait-il une question plus précise sur la méthodologie?

Le sénateur Gignac : En ce qui concerne les conditions climatiques, le relief, ressemble-t-on plus à un pays qu'à un autre? Vous avez parlé de plusieurs pays, d'une dizaine de pays, je crois, et de différents projets?

Je suis allé trois fois en Chine au cours des dernières années : je ne sais pas s'ils ont été approchés ou non. Ils ont quand même 50 000 kilomètres, alors qu'on essaie de faire 1 000 kilomètres. Est-ce qu'il se pourrait que l'expertise qu'ils développent fasse en sorte que cela coûterait moins de 100 millions de dollars par kilomètre? Je ne sais pas quelle technique ils utilisent. Puisqu'avec 50 000 kilomètres, ils doivent avoir plus d'expérience que d'autres pays. Il doit y avoir une courbe d'apprentissage, je suppose, lorsqu'on construit un train à grande vitesse. Je suis curieux de savoir quels pays étaient envisagés. Y a-t-il un pays dont le relief ressemble plus à notre relief?

M. Perrault : En fait, on prend 57 projets. Les pays en question sont aux quatre coins de la planète. Il y en a en Asie, et en Europe, il y a l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne. Tout cela fait partie de l'analyse. Après cela, on essaie de tenir compte de l'endroit géographique.

Pour notre analyse, pour notre estimation, notre point de référence est l'Europe, vu les projets de loi adoptés par le gouvernement pour potentiellement réduire les problèmes de litige.

L'Europe est vraiment la base. Les conditions climatiques, ce type de choses — Le relief fait évidemment partie de l'analyse dans la mesure où cela a des effets sur des tunnels ou sur des rails surélevés. Après cela, on a fait des jugements.

Toute l'information tirée de plusieurs pays est incluse. Quant à savoir si plusieurs projets dans un même pays allaient réduire les coûts, on l'a examinée, mais c'est tellement peu de pays et

few experiences that we can't statistically determine that sort of thing.

Ms. Ryan: We carried out our statistical analyses, and we focused on —

[English]

It is the top end of the distribution.

[Translation]

— to take into account issues such as the current state of trade, the fact that steel is in demand and that this is the first time Canada is undertaking a project like this.

We took those issues into account, as well as weather, to favour a certain part of the distribution.

Senator Gignac: Has Alto responded, or are these confidential responses that you can't share with us? Were there any formal responses?

Ms. Ryan: I saw their public response, which was to emphasize that our estimates include the same . . .

Mr. Perrault: Ranges.

Ms. Ryan: Ranges, thank you. It's between \$75 billion and \$90 billion. That's the commonality between our estimates.

Senator Gignac: You said that there will be a second study. What kind? Is it to determine whether this will be profitable? When can we expect the results?

Mr. Perrault: There will be a second part to examine the issue of demand, of traffic, which may have changed given the impact of cars and planes. It will be about seeing whether it's possible to assess the viability of the system. At the moment, the priority would really be the issue of demand for this type of service.

The Chair: In fact, it's the second part of our request. It's a part that focuses more on the potential ridership.

Mr. Perrault: Right, that's the goal. Ideally, we'd like this to be in early 2027.

Unfortunately, in this case, we don't have the benefit of a nice database that has already been compiled and that would help us conduct a faster analysis. It's something new, which makes it a more complex task that will potentially require consultations. I wouldn't want to promise an objective that will be difficult for us to achieve, but that's what we're aiming for.

d'expériences qu'on ne peut pas statistiquement déterminer ce type de chose.

Mme Ryan : Nous avons fait nos analyses statistiquement, et on a mis l'emphasis sur —

[Traduction]

C'est la partie supérieure de la distribution.

[Français]

— afin de prendre en compte des questions comme l'état actuel des échanges, le fait que l'acier est en demande et que c'est la première fois que le Canada entreprend un projet comme celui-là.

On a pris en compte ces questions ainsi que les conditions climatiques pour favoriser une certaine partie de la distribution.

Le sénateur Gignac : Est-ce qu'Alto a réagi ou ce sont des réactions confidentielles dont vous ne pouvez nous faire part? Y a-t-il eu des réactions officielles?

Mme Ryan : J'ai vu leur réaction publique, qui était de mettre l'emphasis sur le fait que nos estimations incluent les mêmes —

M. Perrault : Fourchettes.

Mme Ryan : Fourchettes, merci. C'est entre 75 et 90 milliards de dollars. C'est l'aspect commun à nos estimations.

Le sénateur Gignac : Vous avez indiqué qu'il y aura une seconde étude, quelle en sera la nature? Est-ce pour savoir si ce sera rentable? Quand peut-on espérer en avoir le résultat?

M. Perrault : Il y aura un deuxième volet afin d'examiner la question de la demande, de l'affluence; justement, peut-être qu'elle a été changée compte tenu de l'incidence de l'automobile ou de l'avion. Il s'agira de voir si c'est possible d'examiner la viabilité du système. Présentement, la priorité serait vraiment la question de la demande pour ce type de service.

Le président : En fait, c'est la deuxième partie de notre demande, c'est une partie qui touche plus la partie de l'achalandage potentiel.

M. Perrault : Exact, c'est le but. Idéalement, on aimerait que ce soit au début de 2027.

Malheureusement, dans ce cas, on n'a pas la chance d'avoir une belle base de données déjà colligée qui nous aiderait à faire une analyse plus rapide. C'est quelque chose de nouveau et, donc, un travail plus complexe qui demandera potentiellement des consultations. Je ne voudrais pas promettre un objectif qu'il nous sera difficile d'atteindre, mais c'est ce qu'on vise.

Ms. Ryan: We decided to publish the construction part to fuel the debate while we compile the information on the most complex issues, which will take us more time.

The Chair: Alto already has an idea about ridership. They must have established . . . I understand that you can't take that as the truth; you have to question it. Are you in contact with Alto to find out their hypotheses and the basis for their calculations, and to then work with that information?

Mr. Perrault: Absolutely. Data has been obtained, but the idea is really to conduct a study outside of Alto so that we can give parliamentarians a different opinion.

The Chair: Or an objective one.

Ms. Ryan: Independent.

Mr. Perrault: Independent.

The Chair: Great, thank you.

I have a question about automatic tax filing. There is a provision that refers to the minister sending the file to taxpayers, who have a certain amount of time to report if anything is missing. If they do not respond, it is deemed accepted.

However, if there are things that should have been entered, the taxpayer is deemed to have produced incorrect data when it didn't come from them. Have you assessed the risk of bureaucratic and legal chaos for someone who says that they never received the return or that they never opened the envelope? How will the government be able to administer these allegedly erroneous returns and prosecute people, some of whom are already poor? I assume that some of them aren't poor and don't want to file a return.

Mr. Perrault: To be quite honest, we haven't considered that possibility. Cases where the onus for responding was reversed from the old system involving telephone calls were taken into account to assess the number of people who would benefit from an automatic response. This very specific case has not been analyzed. It's probably quite complicated to tackle.

The Chair: Have you seen the risk of potential chaos?

Ms. Ryan: I think our analysis focused more generally on the administrative issues and the cost related to the people who would receive benefits afterwards. Those specific administration issues were not —

The Chair: Within the mandate.

Mme Ryan : On a pris la décision de publier le volet qui touche la construction pour nourrir le débat lorsqu'on compilera les informations sur les questions les plus complexes, ce qui nous prendra plus de temps.

Le président : Alto a déjà une idée concernant l'achalandage, ils doivent avoir établi — Je comprends que vous ne pouvez pas prendre cela comme étant la vérité, vous devez la remettre en question. Êtes-vous en contact avec Alto afin de connaître leurs hypothèses et la base de leurs calculs, et pour ensuite travailler avec ces informations?

M. Perrault : Tout à fait. Des données ont été obtenues, mais l'idée est vraiment de faire une étude hors d'Alto pour qu'on puisse donner aux parlementaires un avis différent.

Le président : Ou Objectif.

Mme Ryan : Indépendant.

M. Perrault : Indépendant.

Le président : Parfait, merci.

J'ai une question concernant la production automatique des déclarations de revenus. Il y a une disposition qui mentionne que le ministre envoie au contribuable le projet, et le contribuable a un certain délai pour signaler s'il manque des choses. S'il ne répond pas, c'est réputé accepté.

Cependant, s'il y a des choses qui auraient dû être écrites, le contribuable est réputé avoir produit des données erronées alors qu'elles ne provenaient pas de lui. Avez-vous évalué le risque de chaos bureaucratique et juridique pour la personne qui mentionnerait qu'elle n'aurait jamais reçu le rapport ou qu'elle n'aurait jamais ouvert l'enveloppe? Donc, comment le gouvernement pourra-t-il administrer ces déclarations supposément erronées et poursuivre les gens qui sont déjà en partie des démunis? Je présume que certains ne seront pas démunis et qu'ils ne voudront pas produire de rapport.

M. Perrault : Je serai très honnête, on n'a pas envisagé cette situation. Là où la responsabilité de la réponse était inversée par rapport à l'ancien système dans lequel il y avait des échanges téléphoniques, on l'a pris en compte pour évaluer le nombre de personnes qui allaient tirer avantage de la réponse automatique. Ce cas très précis n'a pas été analysé. C'est probablement assez complexe de s'y attaquer.

Le président : Avez-vous vu ce risque de chaos potentiel?

Mme Ryan : Je pense que notre analyse portait plus généralement sur les questions d'administration et sur le coût relié aux personnes qui recevraient des prestations par la suite. Ces questions précises d'administration n'étaient pas —

Le président : Dans le cadre du mandat.

Ms. Ryan: — the topic of the study. That's a great question.

We continue to study this aspect, including the questions asked by Senator Cardozo. That would be a discussion to have with Revenu Québec.

Mr. Bernier: There is already a section in the Income Tax Act that allows the Minister of Finance and Revenue to make an assessment for a taxpayer who has not filed a tax return. If the Canada Revenue Agency has information indicating that someone has had undeclared income, the agency can tell them that they owe a certain amount in taxes. The person concerned may object to the assessment and provide documentation explaining that they do not have a balance to pay.

In this specific case, as Mr. Perreault mentioned, the target is quite low. These are people whom the agency already has a lot of information on. That may include T4s of people who are on social assistance and who receive forms.

The likelihood of these individuals having undeclared income is lower, as the agency would likely have already tried to tax them. There is a low risk that the agency will fill out a person's return and realize that, in the end, that person is receiving benefits to which they were not entitled. However, in general, I would tend to think that the risk is quite low, given the very small sample of people who will be targeted by the measure.

The Chair: I raise the issue because of the COVID failure. We're talking billions of dollars. That kind of situation should not reoccur.

Mr. Bernier: Absolutely. It was on a much larger scale. We opened the floodgates back then.

The Chair: That's a very apt expression. Thank you. We have time for a second round.

[English]

Senator Cardozo: I'd like to carry on the discussion you had with my colleague, Senator Gignac. Thank you for doing the report you did on Alto. As a senator from Ottawa, I am really excited about the possibility, but also see the concerns about it, so I appreciate the work you've done.

When I took the train recently, I looked at some things more closely. One of the good things about VIA now is there's a screen up top that gives you the speed they're travelling at, at any time, at any moment. And on a trip from Toronto to Ottawa, recently, it could go up to 150 to 160 kilometres an hour, so I thought it was quite amazing. But it's very rare it's up there; it's usually under 100. So I would think the average is probably below 100.

Mme Ryan : — le sujet de l'étude. C'est une excellente question.

On continue d'étudier cet aspect en y incluant les questions posées par le sénateur Cardozo. Ce serait une discussion à avoir avec Revenu Québec.

M. Bernier : Il y a déjà un article dans la Loi de l'impôt qui permet au ministre des Finances et du Revenu d'établir une cotisation à l'égard d'un contribuable qui n'a pas produit de déclaration de revenus. Si l'Agence du revenu a de l'information qui lui permet de savoir que quelqu'un a eu des revenus qu'il n'a pas déclarés, l'Agence peut lui dire qu'il doit un tel montant pour les impôts. L'individu concerné peut s'opposer à la cotisation et fournir de la documentation qui explique qu'il n'a pas de solde à payer.

Dans ce cas précis, comme M. Perreault l'a mentionné, la cible est assez basse. Ce sont des individus pour lesquels l'Agence possède déjà beaucoup d'informations. Ce sont peut-être des T4 de gens qui sont à l'aide sociale et qui reçoivent des formulaires.

La probabilité pour ces personnes d'avoir des revenus non déclarés est plus faible, car l'Agence aurait probablement déjà essayé de les imposer. Il y a un faible risque que l'Agence remplisse la déclaration d'une personne et s'aperçoive que, finalement, cette personne reçoit des prestations auxquelles elle n'avait pas droit. Par contre, de façon générale, j'aurais tendance à penser que le risque est assez faible, étant donné le très petit échantillon d'individus qui seront ciblés par la mesure.

Le président : Je le soulève, parce qu'on a vu l'échec de la COVID. On a parlé de milliards de dollars. Il ne faudrait pas se retrouver dans une situation semblable.

M. Bernier : Tout à fait. L'envergure était beaucoup plus grande. On ouvrait les vannes à cette époque.

Le président : C'est une expression qui est tout à fait appropriée. Merci. On a le temps pour une deuxième ronde.

[Traduction]

Le sénateur Cardozo : Je voudrais reprendre la discussion que vous avez eue avec mon collègue, le sénateur Gignac. Je vous remercie d'avoir rédigé ce rapport sur Alto. En tant que sénateur d'Ottawa, je suis vraiment enthousiasmé par cette possibilité, mais je comprends également les inquiétudes qu'elle suscite. J'apprécie donc le travail que vous avez fait.

Lorsque j'ai pris le train récemment, j'ai observé certaines choses de plus près. L'un des bons coups de VIA, c'est qu'il y a maintenant un écran en haut qui indique la vitesse à laquelle le train roule, à tout moment. Et lors d'un récent trajet entre Toronto et Ottawa, la vitesse pouvait atteindre 150 à 160 kilomètres à l'heure, ce que j'ai trouvé assez impressionnant. Il est cependant très rare que le train atteigne ces vitesses. En général, il roule à moins de 100. Je pense donc que

I understand high-speed rail is 300 to 320 kilometres an hour, and I'm wondering if there's an in between, which I might call "high-efficiency rail," which would require — rather than building these tracks they're planning for Alto — you would upgrade the current tracks we have. The biggest problem is that VIA does not own its tracks.

So I wonder, in the second phase, whether you can look at the cost of VIA purchasing/building tracks. And I understand it wouldn't be 200 kilometres all the time; in cities it would be lower. You could get high speed for the longer rails, and then requiring by law, for example, where the tracks are owned by CP or CN, that they give priority to passenger travel rather than the transport of goods. I wonder if you can look into that and see if there's another in between.

I know you don't get into the politics of it, but with the new government in Quebec being against it — and we'll see how far they stick to that position — maybe the thing's dead in its tracks — if I can use that term — and maybe we need to look at something else.

I do think we need to find a faster rail, and I'm glad you're looking into other things like will there be passengers, or not.

Europe is different; it's a smaller place with a lot more people. We're a big country with not a big culture of using trains. I'll leave that with you.

Ms. Ryan: Thank you, senator. Lots in that question.

In our report, we did lightly touch on past studies done of different train lines. We made less space for studies done in the past of high-speed rail versus high-frequency rail. And that point of making the service better is well taken. It was not the scope of the study we did at this time.

Mr. Perrault, you're also very close to this. Do you want to add anything?

la vitesse moyenne est probablement inférieure à 100 kilomètres à l'heure.

Je crois savoir que les trains à grande vitesse font entre 300 et 320 kilomètres à l'heure, et je me demande s'il existe une solution intermédiaire, que j'appellerais le « train à haut rendement », qui nécessiterait — plutôt que de construire des voies spéciales pour Alto — de moderniser les voies existantes. Le principal problème, c'est que VIA n'est pas propriétaire de ses voies.

Je me demande donc, dans le cadre de la deuxième phase, si vous pourriez examiner le coût d'un éventuel rachat de voies par VIA ou de la construction de voies par VIA. Je comprends bien que la vitesse ne serait pas systématiquement de 200 kilomètres à l'heure; en ville, ce serait moins que cela. On pourrait opter pour la grande vitesse sur les tronçons les plus longs, puis exiger à même la loi que, sur les tronçons appartenant au CP ou au CN, ces derniers accordent la priorité au transport de passagers plutôt qu'au transport de marchandises. Je me demande si vous pourriez examiner ce scénario et voir s'il existe une autre solution intermédiaire.

Je sais que vous ne vous mêlez pas de politique, mais comme le nouveau gouvernement du Québec s'oppose à ce projet — et nous verrons jusqu'où il maintiendra cette position —, il faut peut-être envisager la possibilité que le projet soit mort dans l'œuf et qu'il faille examiner un autre scénario.

Je pense effectivement que nous devons trouver un train plus rapide, et je suis ravi que vous vous penchiez sur d'autres aspects, comme la question de savoir s'il y aura des passagers ou non.

En Europe, c'est autre chose. C'est un territoire plus petit et beaucoup plus peuplé qu'ici. Nous sommes un grand pays où la culture du train n'est pas particulièrement bien établie. Je vous laisse réfléchir à cela.

Mme Ryan : Merci, sénateur. Cette question touche à de nombreux aspects.

Dans notre rapport, nous avons brièvement évoqué les études antérieures menées sur différentes lignes ferroviaires. Nous avons accordé moins de place aux études passées qui comparaient le train à grande vitesse au train à haute fréquence. Et votre observation concernant l'amélioration du service existant est tout à fait pertinente. Cela ne faisait toutefois pas partie du champ d'application de l'étude que nous avons menée cette fois-ci.

Monsieur Perrault, vous êtes également très au fait de ce sujet. Souhaitez-vous ajouter quelque chose?

Mr. Perrault: For the specific question or project that you have in mind, I'm not aware of specific data that we can use. I'm not saying it's not something that exists or we can't consider; it's a possibility. Could that warrant something else?

Ms. Ryan: As you were describing what you have in mind, senator, my mind went to, okay, if you're going to get VIA off those tracks — and already have agreements with CP — that sounds like construction. Then are we back into north of \$100 million per kilometre of track? I appreciate the specifications could be a little bit lower.

Senator Cardozo: The big thing I'm looking at in this case is you wouldn't have all this expropriation. There is a real social cost to when it's rural folks having expropriation happening in their backyard. They're not going to be using the high-speed rail; it will be urban folks who use the rail, but it's the rural folks who are inconvenienced and seriously hampered in their businesses, for example.

Ms. Ryan: I think the points are well taken. There may have been an element in what you described of advantaging passenger rail versus commercial rail. That gets into different issues about time for the delivery of all the commercial loads.

I think there's a lot in those questions.

Senator Cardozo: Right.

Ms. Ryan: We definitely need to look at it and do some more chatting with folks about whether maybe we can do some pop-out considerations about other models and what has been tried in the past.

Senator Cardozo: Thank you. I really think we ought to look at what another option would be — a third option.

[Translation]

The Chair: Senator Cardozo, perhaps we could discuss it among ourselves.

The committee could ask you to discuss high-frequency rail, as you mentioned. It could be on a dedicated track so as not to hinder freight trains.

Ms. Ryan: I would like to make a proposal, senator.

M. Perrault : Concernant la question particulière ou le projet particulier que vous avez à l'esprit, je n'ai pas connaissance de données précises que nous pourrions utiliser. Je ne dis pas que cela n'existe pas ou que nous ne pouvons pas l'envisager. C'est une possibilité. Cela pourrait-il justifier autre chose?

Mme Ryan : Alors que vous décriviez ce que vous aviez en tête, sénateur, je me suis dit : « D'accord, si vous comptez retirer VIA de ces voies — et que vous avez déjà des accords avec le CP —, cela ressemble à un chantier de construction. Alors, en revenons-nous à plus de 100 millions de dollars par kilomètre de voie? Je comprends que les coûts pourraient être un peu moindres.

Le sénateur Cardozo : Ce qui m'importe avant tout dans ce cas, c'est qu'il n'y aurait pas toutes ces expropriations. Il y a un réel coût social lorsque les habitants des zones rurales doivent faire face à des expropriations dans leur propre cour. Ce ne sont pas eux qui utiliseront le train à grande vitesse. Ce sont les citoyens qui l'utiliseront, mais ce sont les gens des campagnes qui subiront des désagréments et dont les activités seront sérieusement entravées.

Mme Ryan : Je pense que ces observations sont tout à fait pertinentes. Il se peut qu'il y ait eu, dans ce que vous avez décrit, un aspect favorisant le transport ferroviaire de voyageurs par rapport au transport ferroviaire commercial. Cela soulève d'autres questions concernant les délais de livraison de toutes les marchandises.

Je pense que ces questions sont très pertinentes.

Le sénateur Cardozo : Tout à fait.

Mme Ryan : Nous devons absolument nous pencher là-dessus et discuter davantage avec les différents acteurs pour voir si nous pouvons envisager d'autres modèles et examiner ce qui a déjà été tenté.

Le sénateur Cardozo : Merci. Je pense vraiment que nous devrions réfléchir à une autre option — une troisième option.

[Français]

Le président : Sénateur Cardozo, on pourrait peut-être en discuter entre nous.

Le comité pourrait vous demander de discuter d'un train à grande fréquence, comme vous en avez parlé; il pourrait être sur une voie réservée pour ne pas nuire au transport de marchandises.

Mme Ryan : J'aimerais faire une proposition, monsieur le sénateur.

[English]

We'd be happy to meet to maybe iterate a bit on how we could get those terms of reference right.

[Translation]

That way, we could better handle your ideas and manage time and research to provide more precise answers.

The Chair: We shouldn't spread ourselves thin. It can get very broad. Great. Thank you. We can discuss it again later among ourselves.

Senator Gignac: I would like to mention for the thousands of Quebecers listening to us that I am optimistic that a minority government can sometimes make things happen. We'll see what Quebec's position is on high-speed rail.

On September 24, you published a document on the operating budget target. The government wants to balance its current operations. In your report, you mention a somewhat arbitrary aspect in how government spending is classified. For example, film production tax credits are eligible for capital expenditures.

However, with apologies to journalists, the journalism tax credit is treated as an operating expense. That is a bit arbitrary. You have a proposal. How can we ensure that the government won't manipulate the numbers to claim to balance its operating expenditures? Is there an independent expert committee in the U.K., or are expenses classified at the discretion of HM Treasury? Do you have any recommendations or international comparisons that could somewhat reassure Canadians and people who analyze budgets?

Ms. Ryan: I will start by saying that in the U.K., they followed an accounting standard that is closer to what we use in Canada, such as the PSAS. They avoided having a committee of experts classify expenses. I think the government's responsibility is to explain why it sees this anchor as strict discipline on its spending. I would like to mention that increasing corporate taxes creates tax room to spend more on operations or capital.

Senator Gignac: Would the mega deduction be an investment expense? The recent announcement amounts to \$7 billion a year, or \$35 billion over five years.

Ms. Ryan: Yes.

[Traduction]

Nous serions ravis de nous rencontrer pour affiner un peu la définition de ce mandat.

[Français]

On pourrait alors mieux recevoir vos idées et ainsi gérer le temps et la recherche pour donner des réponses plus précises.

Le président : Il ne faudrait pas s'éparpiller sur les enjeux. Cela peut être très large. Parfait. Merci. On pourra en rediscuter plus tard entre nous.

Le sénateur Gignac : J'aimerais mentionner pour les milliers de Québécois qui nous écoutent, que je suis optimiste qu'un gouvernement minoritaire peut parfois faire évoluer les choses. On verra la position du Québec sur le TGV.

Le 24 septembre dernier, vous avez publié un document sur la cible du budget de fonctionnement. Le gouvernement veut équilibrer ses opérations courantes. Dans votre rapport, vous mentionnez un côté un peu arbitraire dans le classement des dépenses du gouvernement. C'est-à-dire que, par exemple, les crédits d'impôt pour les productions cinématographiques sont admissibles pour les dépenses en capital.

Cependant, le crédit d'impôt pour le journalisme — et nos excuses aux journalistes — est perçu comme une dépense de fonctionnement. Il y a donc un peu d'arbitraire. Vous avez une proposition. Comment s'assurer que le gouvernement ne manipulera pas les chiffres pour prétendre équilibrer ses dépenses de fonctionnement? Y a-t-il un comité d'experts indépendants au Royaume-Uni ou est-ce que la classification des dépenses est laissée à la discrétion du ministère des Finances? Avez-vous des recommandations ou des comparaisons à l'échelle internationale qui pourraient rassurer un peu plus les Canadiens et les gens qui analysent les budgets?

Mme Ryan : Je vais commencer en disant qu'au Royaume-Uni, ils ont suivi une norme comptable plus proche de celle que l'on utilise au Canada, comme les NCSP. Ils ont évité d'avoir un comité d'experts pour classer de telles dépenses. Je crois que la responsabilité du gouvernement est d'expliquer pourquoi il conçoit que cette ancre représente une discipline stricte pour ses dépenses. J'aimerais vous mentionner que, dans la mesure où les impôts sur les sociétés augmentent, cela crée un espace fiscal pour dépenser plus en fonctionnement ou en capital.

Le sénateur Gignac : La mégadéduction serait une dépense d'investissement? L'annonce qui a été faite récemment représente tout de même 7 milliards de dollars par année, soit 35 milliards de dollars sur cinq ans.

Mme Ryan : Oui.

Senator Gignac: The government's approach is to classify this as an investment expenditure, because it will increase Canada's potential GDP, or am I mistaken?

Ms. Ryan: The other anchor has no effect on fiscal discipline at all. It's like having a pass for —

Senator Gignac: While the Canadian Prime Minister recently announced that he thinks he can balance his operating budget a year earlier, you mentioned in your document that you maintain your prediction and that it may even be a year later. What is the situation on that front?

Ms. Ryan: We're comparing apples and oranges here, since the study we published was based on the June results. Our analysis took time, so we based our conclusion on the results from June, which did not mention things like rising gas prices.

Senator Gignac: Okay. Thank you.

[English]

Senator Papatello: Perhaps just before you arrived, Ms. Ryan, I was asking your officials about the Buy Canadian Policy baseline data you would require to be able to tell if this government policy is effective in creating more business for Canadian companies. We understand there's a broad number like 20% that is not in the Canadian company's supply chains, or 80% of everything the government spends is currently from Canadian companies. I haven't seen any data that supports that. I wonder if you have access to it.

Year to year, how are we changing how we do business with this new Buy Canadian Policy? Because it's just getting going now and there's a lot of focus and attention on it, you would have to start collecting that baseline data now, and I'm hoping your officials might consider that.

The 5% NATO commitment on defence spending alone is going to be massively more than an Alto spend every year. I think it merits quite a bit of attention in how they're spending, that it's being spent in Canada and how it's changing year to year with this new Buy Canadian Policy. I'm looking for a commitment from your office for some work on that.

Le sénateur Gignac : L'approche du gouvernement est de classer cela comme une dépense d'investissement, parce que cela augmentera le PIB potentiel du Canada, est-ce que je me trompe?

Mme Ryan : Cela n'a trait pas une discipline fiscale sur l'autre ancre du tout. C'est comme avoir une passe pour —

Le sénateur Gignac : Alors que le premier ministre canadien a annoncé récemment qu'il pense pouvoir équilibrer son budget de fonctionnement un an plus tôt, vous avez mentionné dans votre document que vous conservez votre prédiction et que ce sera peut-être même un an plus tard. Qu'en est-il de ce côté?

Mme Ryan : On compare ici des pommes et des oranges, puisque l'étude que l'on a publiée était basée sur les résultats du mois de juin. Notre analyse a nécessité du temps; on a donc basé notre conclusion sur les résultats du mois de juin, qui ne mentionnaient pas l'augmentation du prix de l'essence, notamment.

Le sénateur Gignac : D'accord. Merci.

[Traduction]

La sénatrice Papatello : Juste avant votre arrivée ou à peu près, madame Ryan, je demandais à vos collaborateurs quelles données de référence relatives à la politique « Achetez canadien » vous seraient nécessaires pour établir si cette politique gouvernementale est efficace pour générer plus d'activité pour les entreprises canadiennes. Nous comprenons qu'il existe un chiffre approximatif — comme 20 % — qui correspond à la part non couverte par les chaînes d'approvisionnement des entreprises canadiennes, ou ce 80 %, qui correspond à la part de l'ensemble des dépenses publiques qui vont aux entreprises canadiennes. Je n'ai vu aucune donnée venant étayer ces chiffres. Je me demande si vous avez accès à ces données.

D'année en année, comment évolue notre façon de travailler avec cette nouvelle politique « Achetez canadien »? Comme elle vient tout juste d'être mise en place et qu'elle fait l'objet d'une grande attention, vous devriez commencer dès maintenant à recueillir ces données de référence, et j'espère que vos fonctionnaires pourraient y réfléchir.

L'engagement pris dans le cadre de l'OTAN de consacrer 5 % de notre PIB aux défenses militaires représente à lui seul un montant bien supérieur à celui consacré à Alto, et ce, chaque année. Je pense qu'il convient d'accorder une attention particulière à la manière dont ces fonds sont dépensés, au fait qu'ils le soient au Canada et à la façon dont cela évolue d'année en année avec la nouvelle politique « Achetez canadien ». J'attends de votre bureau qu'il s'engage à mener des travaux à ce sujet.

Ms. Ryan: The question is well understood, senator. I think the difficulty of doing a study like that would depend on how an organization like PSPC collects that information. How is the program set up now? What elements of the program are changing before and after, and to what extent do they capture that in their databases?

I think that would be something we would want to look at. Again, we could iterate back to you and give you a sense of what would be involved. We'd be happy to have that discussion.

Senator Papatello: I started that conversation several months ago, so I'm looking for next steps already. Perhaps some of your colleagues will remember the conversation that I brought to the table last time, so maybe we can get to the next step. I'd be happy to chat again.

Ms. Ryan: Thank you, senator. We do favour the committee's direction to take on a study. If there are loops that have been left open there, I apologize. Let's bring this back again.

[Translation]

The Chair: Ms. Ryan, thank you to your entire team.

Obviously, the main topic of the day was Bill C-31, but we have many other questions, as you've seen. We look forward to hearing what you have to say about the various reports you have produced in recent months. We will likely invite you back in the coming weeks to discuss these reports in greater detail. Thank you.

Thank you all. That brings us to the end of today's meeting. We will next meet on Tuesday, October 20. Thank you.

(The committee adjourned.)

Mme Ryan : Je comprends parfaitement votre question, madame la sénatrice. Je pense que la difficulté de mener une telle étude dépendrait de la manière dont une organisation comme Services publics et Approvisionnement Canada recueille ces renseignements. Comment le programme est-il organisé à l'heure actuelle? Quels éléments du programme changent avant et après, et dans quelle mesure ces changements sont-ils pris en compte dans leurs bases de données?

Je pense que c'est un aspect que nous devrions examiner. Encore une fois, nous pourrions vous revenir afin de vous donner une idée de ce que cela signifierait. Nous serions ravis d'avoir cette discussion.

La sénatrice Papatello : J'ai entamé cette discussion il y a plusieurs mois. Je cherche donc déjà à connaître les prochaines étapes. Certains de vos collègues se souviendront peut-être de la discussion que j'ai soulevée la dernière fois. Nous pourrions donc passer à l'étape suivante. Je serais ravie d'en discuter à nouveau.

Mme Ryan : Merci, madame la sénatrice. Nous sommes favorables à la décision du comité de mener une étude. S'il reste des points en suspens à ce sujet, je m'en excuse. Revenons-y plus tard.

[Français]

Le président : Madame Ryan, merci à toute votre équipe.

Évidemment, le sujet principal du jour était le projet de loi C-31, mais on a beaucoup d'autres questions, comme vous avez pu le voir. On a hâte de vous entendre sur les différents rapports que vous avez produits au cours des derniers mois. On vous réinvitera sûrement dans les prochaines semaines pour discuter plus amplement de ces rapports. Merci.

Merci à tous. Cela termine la séance d'aujourd'hui. Notre prochaine rencontre aura lieu le mardi 20 octobre. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)